

04/12/2025 - Arzal

COPIL Natura

2000

Estuaire et Baie
de Vilaine



Ordre du jour

2

Bilan 2025

Perspectives 2026

Actus sur l'estuaire



Bilan 2025

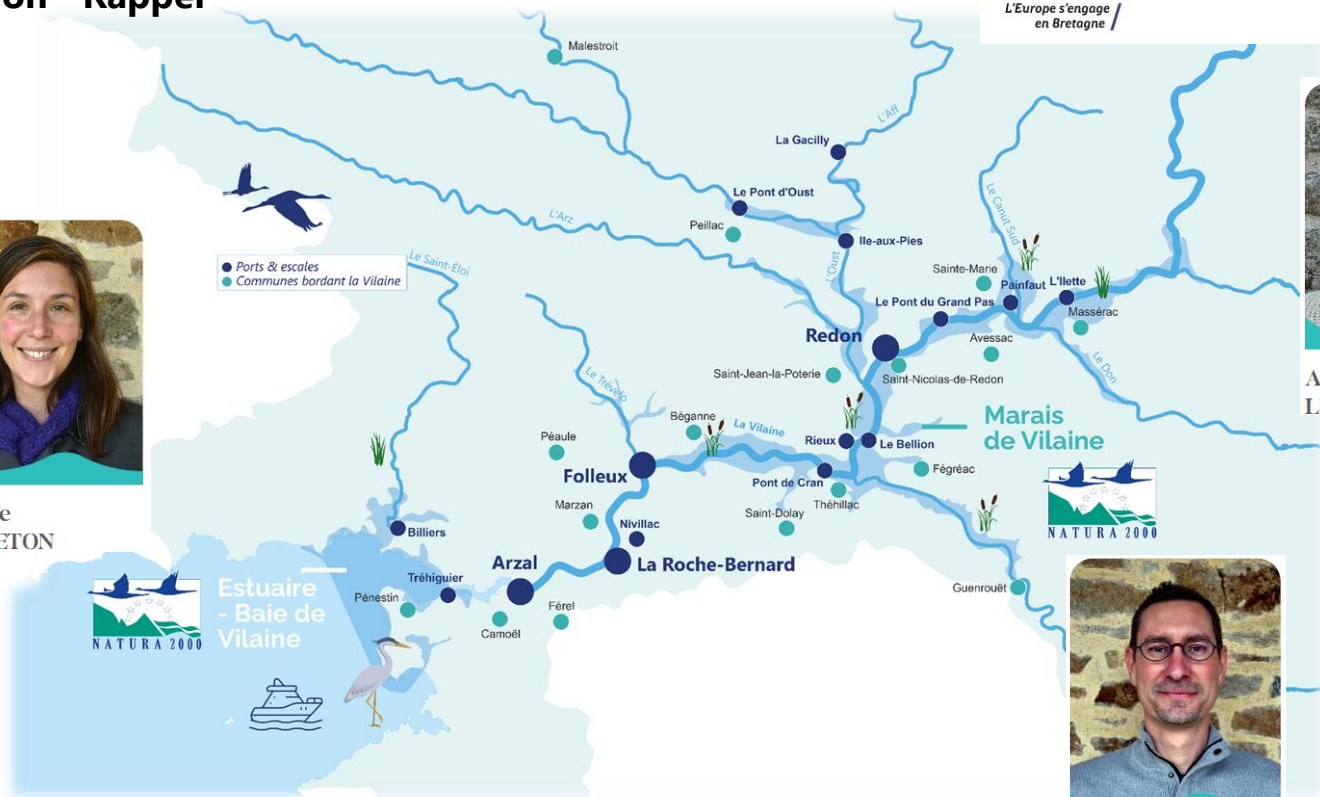


Bilan 2025

Organisation - Rappel



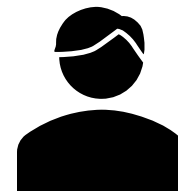
Aurore
LEBRETON



Anne
LE NORMAND

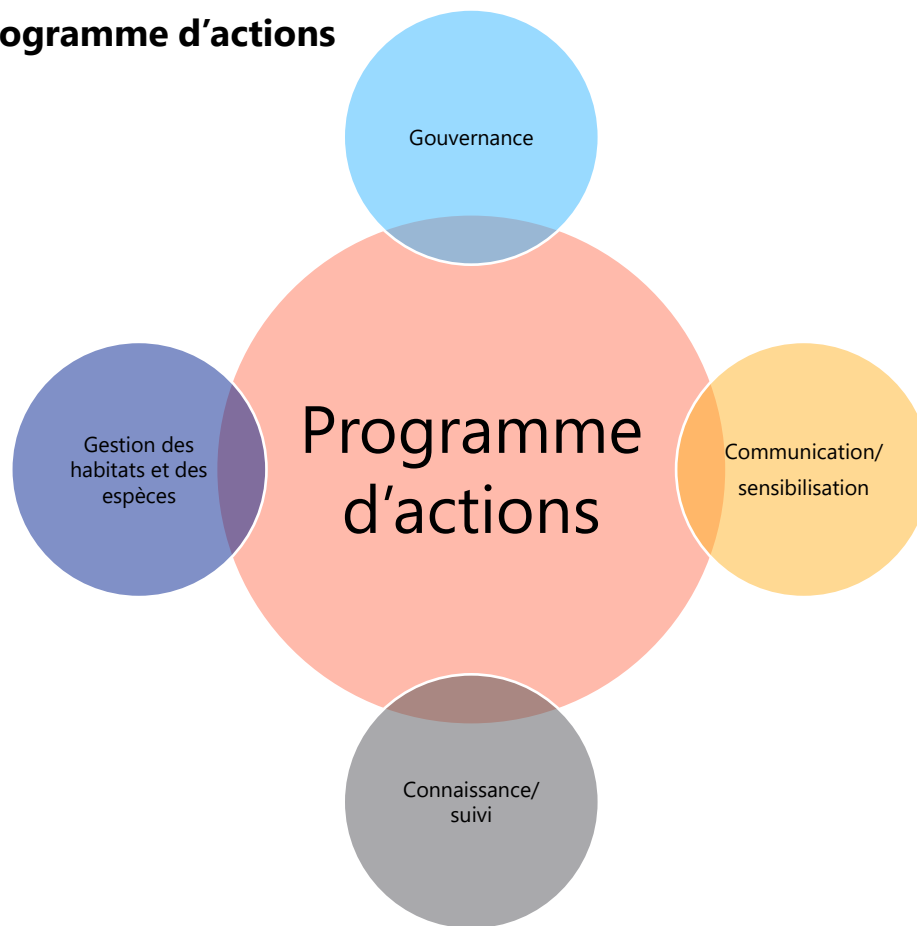


Benjamin
BOTTNER



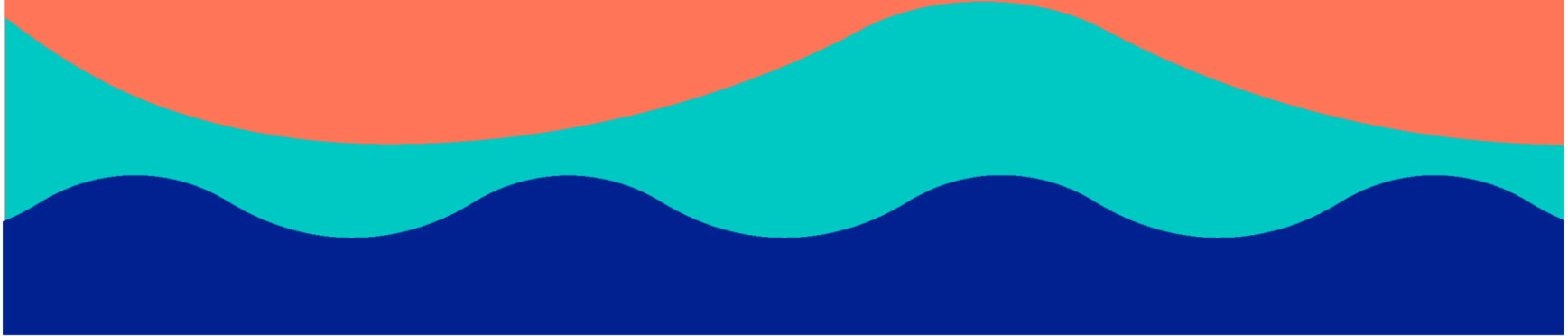
Tristan MARCHAND

Rappel : organisation du programme d'actions



Bilan 2025

Gouvernance





Vie du site

2 COPIL, 2 COTECH, 2 bureaux de COPIL

Gestion administrative et financière

Participation au réseau



Evaluation d'incidence

13 avis et/ou accompagnement de projet

Manifestations sportives

Travaux

Feu d'artifice...

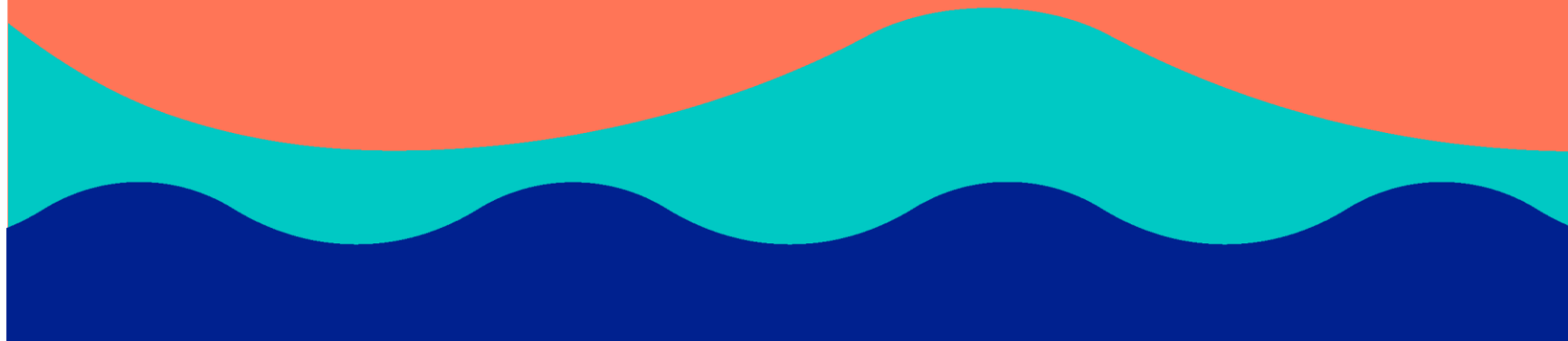


Evolution du périmètre

Rencontre avec les élus

Bilan 2025

Communication Sensibilisation



Bilan 2025

Communication - sensibilisation

Animations auprès des scolaires, grand public, ...

Lien fiches actions du DOCOB :

CS 1: Développer des outils de communication pour promouvoir les enjeux du site

CS 2: Sensibiliser sur les enjeux, les bonnes pratiques et la réglementation existante et valoriser l'implication des acteurs dans la protection du site



Animations auprès des 3 AME

→ Une cinquantaine d'élèves sensibilisés



Journée mondiale des zones humides

→ 4 sorties ornithologiques
(65 personnes)

→ 3 expositions dans les médiathèques



Pêche à pied

Bilan 2025

Communication - sensibilisation

Focus pêche à pied – Réalisé par Tristan Marchand

*Dégager les tendances de la pratique, fréquentation des sites
en fonction de la période de l'année, ressources principales recherchées*



Interventions
Comptage
sensibilisation



Panneau pêche à pied
4 communes concernées

Lien fiches actions du DOCOB :

CS 2: Sensibiliser sur les enjeux, les bonnes pratiques et la réglementation existante et valoriser l'implication des acteurs dans la protection du site

AC 2: Caractériser les usages et pratiques sur le territoire et leurs interactions avec les espèces et les habitats

9 interventions

**210 réglettes
distribuées**

**110 personnes
sensibilisées**

**16 panneaux
installés**



Bilan 2025

Connaissance

Suivis

Bilan 2025
Connaissance - suivis

Mieux connaitre pour protéger

Lien fiches actions du DOCOB :
AC 1: Acquérir et actualiser les connaissances sur les habitats et les espèces
AC 4: Assurer le suivi des espèces et habitats d'intérêt communautaire



Lamproie marine



Oiseaux



Laminaires

Bilan 2025

Connaissance - suivis

Présentation par Brice Sauvaget - Eaux & Vilaine

Lien fiches actions du DOCOB :

AC 1: Acquérir et actualiser les connaissances sur les habitats et les espèces

AC 4: Assurer le suivi des espèces et habitats d'intérêt communautaire



Utilisation des
habitats par la
lamproie marine en
eau profonde

Utilisation des **H**abitats par la **L**amproie **M**arine en **E**au **P**rofonde

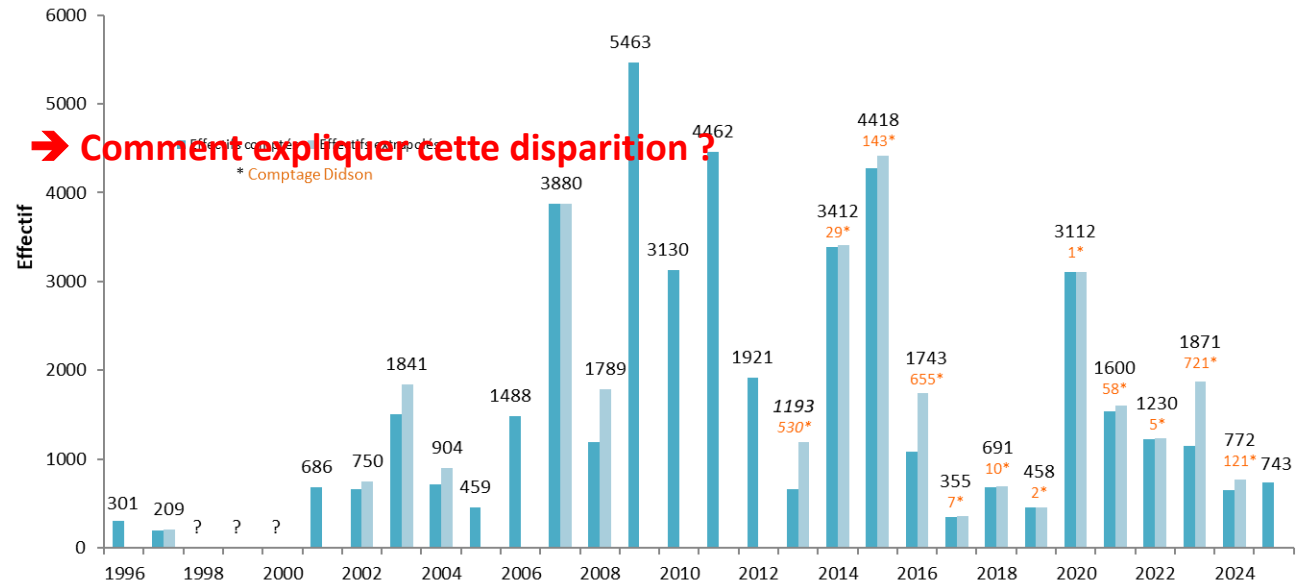
Premiers résultats 2025 et programme 2026

Marius Dhamelincourt, Emilien Lasne, Armand Michelot, François Martignac,
Guillaume Evanno, Gérard Eriau, Brice Sauvaget, Cédric Briand,
Laurent Beaulaton, Guillaume Forget



La Vilaine : un cas d'école des tendances actuelles de l'espèce

- Grande variabilité des migrations, mais encore bien présente
- Chute des frayères observées (Arz) :
 - suivi OFB 2000 : 597
 - 2008 : 388
 - 2009 : 418
 - 2024 : 10
 - 2025 : 2



Comptages annuels de lamproie marine au niveau du barrage d'Arzal (source : Eaux & Vilaine)

Hypothèses

- 1 Reproduction sur des sites inconnus, potentiellement profonds ?
(>5m : Johnson et al., 2015)



Malon : site connu



???

Hypothèses



1 Reproduction sur des sites inconnus, potentiellement profonds ?
(>5m : Johnson et al., 2015)

2 Peu de reproduction (facteurs biotiques ou abiotiques) ?
Dégradation des habitats ?
Pas le cas sur l'Arz





1 Reproduction sur des sites inconnus, potentiellement profonds ?

(>5m : Johnson et al., 2015)

2 Peu de reproduction (facteurs biotiques ou abiotiques) ?

Prédation par le silure ?

80% des individus marqués prédatés sur la Garonne et la Dordogne (Boulêtreau et al., 2020)



contenu stomacal de silure

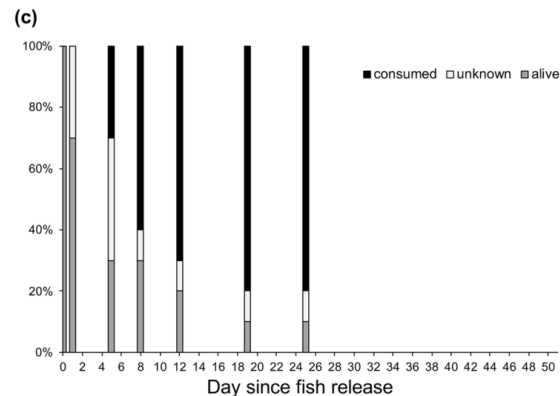


Figure 3. Temporal evolution of the proportion (%) of alive (grey), consumed (black) and unknown-status (white) sea lampreys after their tag and release (day 0): (a) in the Dordogne River (experiment *Dordogne 1*, $n = 25$), (b) in the Dordogne River (experiment *Dordogne 2*, $n = 14$), and (c) in the Garonne River (experiment *Garonne*, $n = 10$).

Hypothèses



1 Reproduction sur des sites inconnus, potentiellement profonds ?
(>5m : Johnson et al., 2015)

2 Peu de reproduction (facteurs biotiques ou abiotiques) ?
Dégradation des habitats ?
Prédation par le silure ?

**La lamproie marine est-elle toujours en capacité
de se reproduire sur le bassin versant de la Vilaine ?**



3 objectifs principaux

- 1** : Identification de substrats favorables à la reproduction et à l'accueil des larves ammocètes en eau profonde (>2m)
- 2** : Suivi de la migration par télémétrie, et identification de possibles zones d'arrêt et de prédation
- 3** : Vérification de la présence d'ammocètes de lamproie marine sur les sites favorables identifiés

Préparation pré-marquage

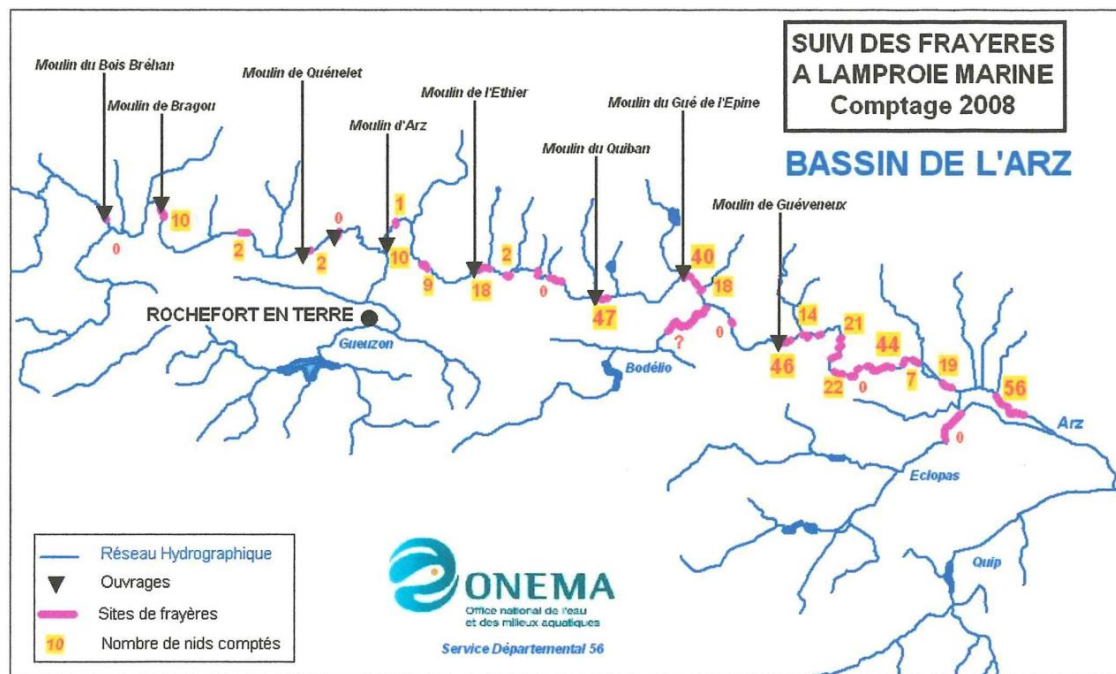
Suivi fixe



Méthodes de télémétrie

Suivi mobile

- Suivi hebdomadaire le long du bassin versant de la Vilaine
- Cours d'eau colonisés connus « a priori » grâce au suivi des frayères



Méthodes de télémétrie

Suivi mobile

En bateau



→ Aval du bassin

En voiture/ à pied



→ En amont de la confluence
Oust/Vilaine

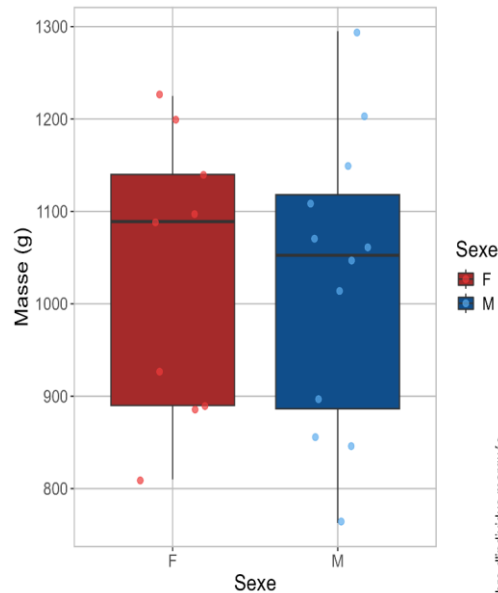
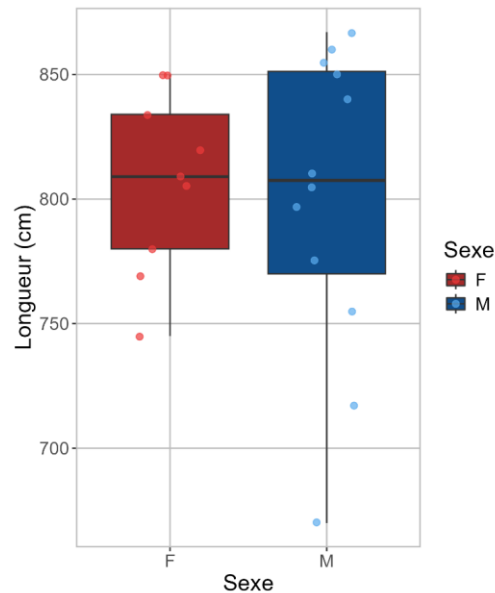
Méthodes de télémétrie

Récupération des émetteurs

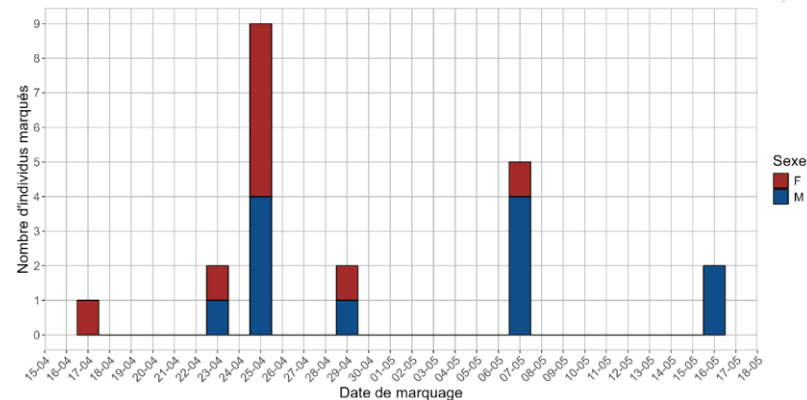


Résultats

Dates de marquage et caractéristiques des individus



- 9 femelles et 12 mâles marqués
- 12 émetteurs récupérés
- 7 émetteurs localisés non récupérés
- 2 individus perdus

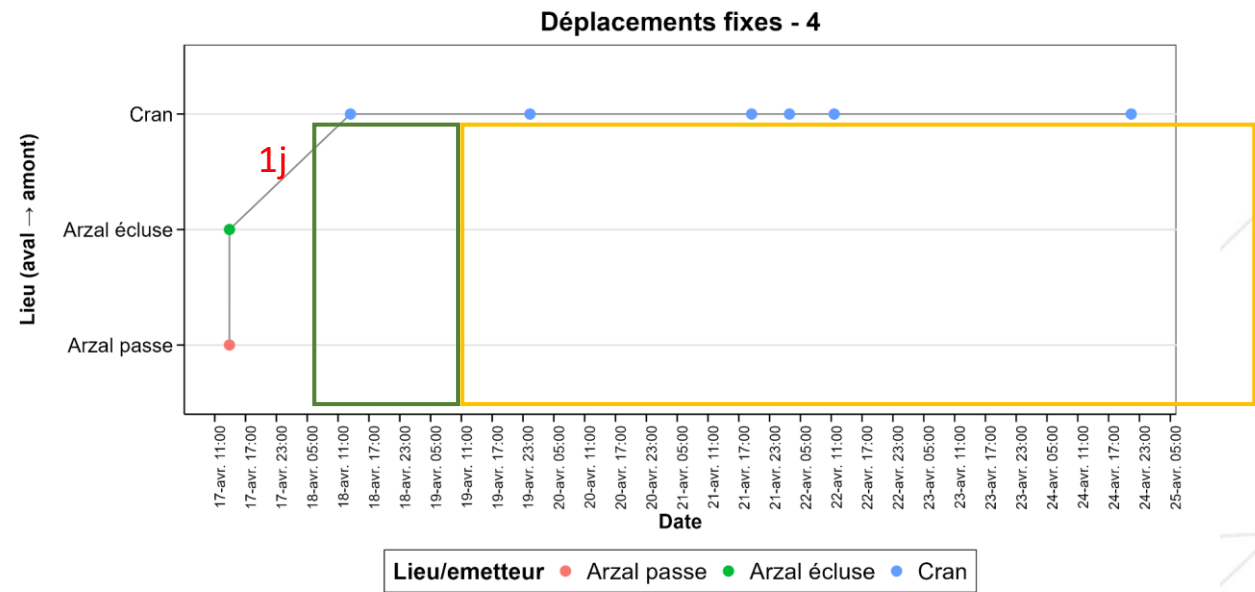


Résultats

Détections par individu : patrons d'intérêt

Migration rapide puis arrêt brusque

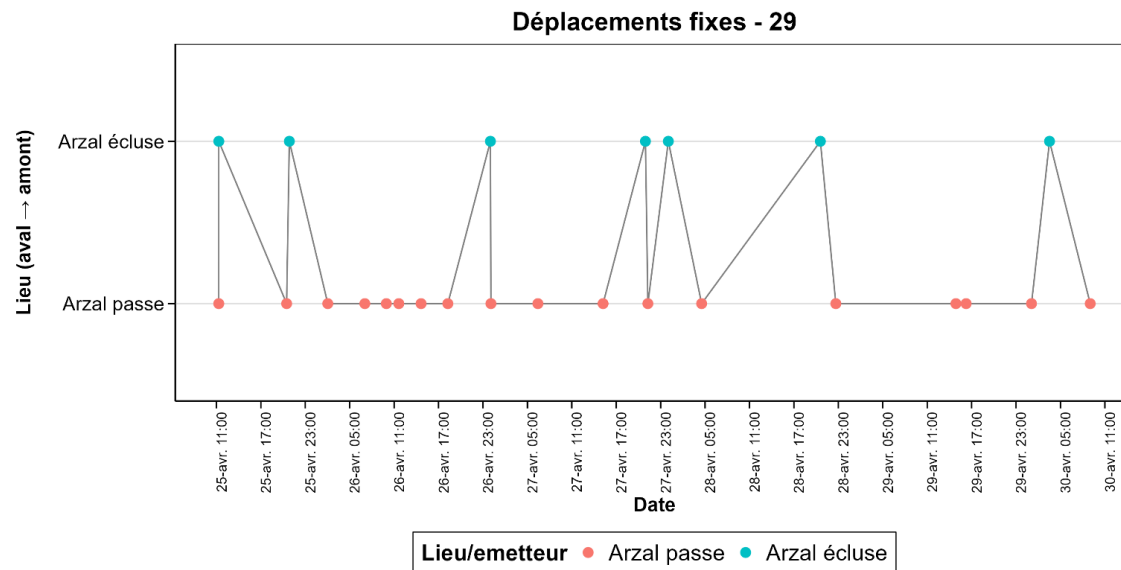
Cran : 29 km



Résultats

Détections par individu : patrons d'intérêt

Arrêt immédiat au niveau d'Arzal

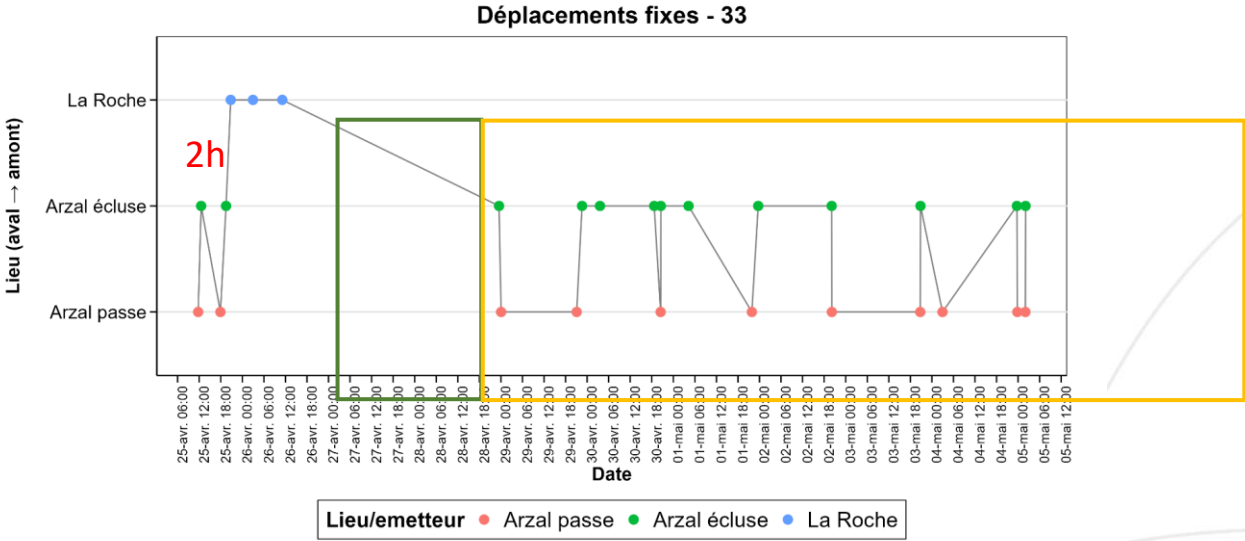


Résultats

Détections par individu : patrons d'intérêt

Migration puis retour au niveau d'Arzal

la Roche-Bernard : 8 km

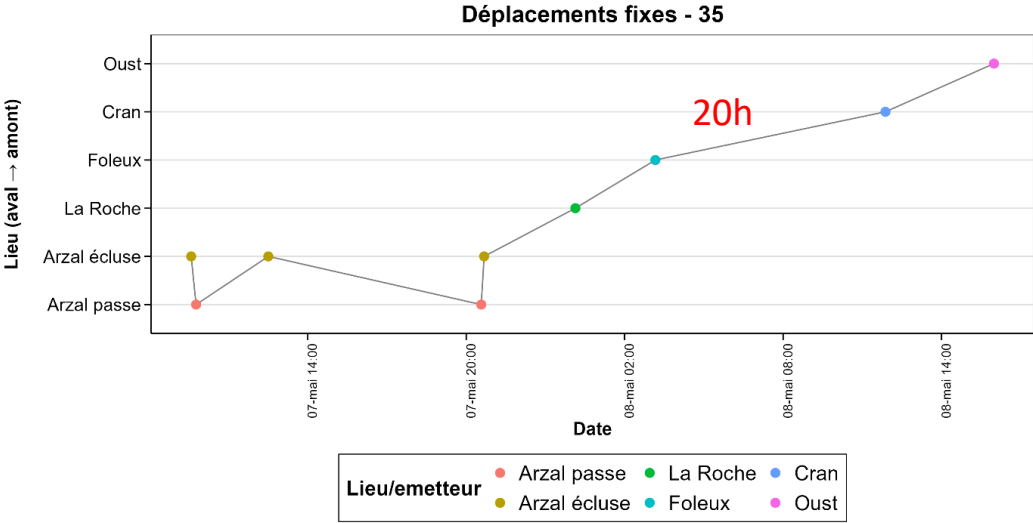


Résultats

Détections par individu : patrons d'intérêt

Migration plus haut dans le bassin

Oust : 38 km

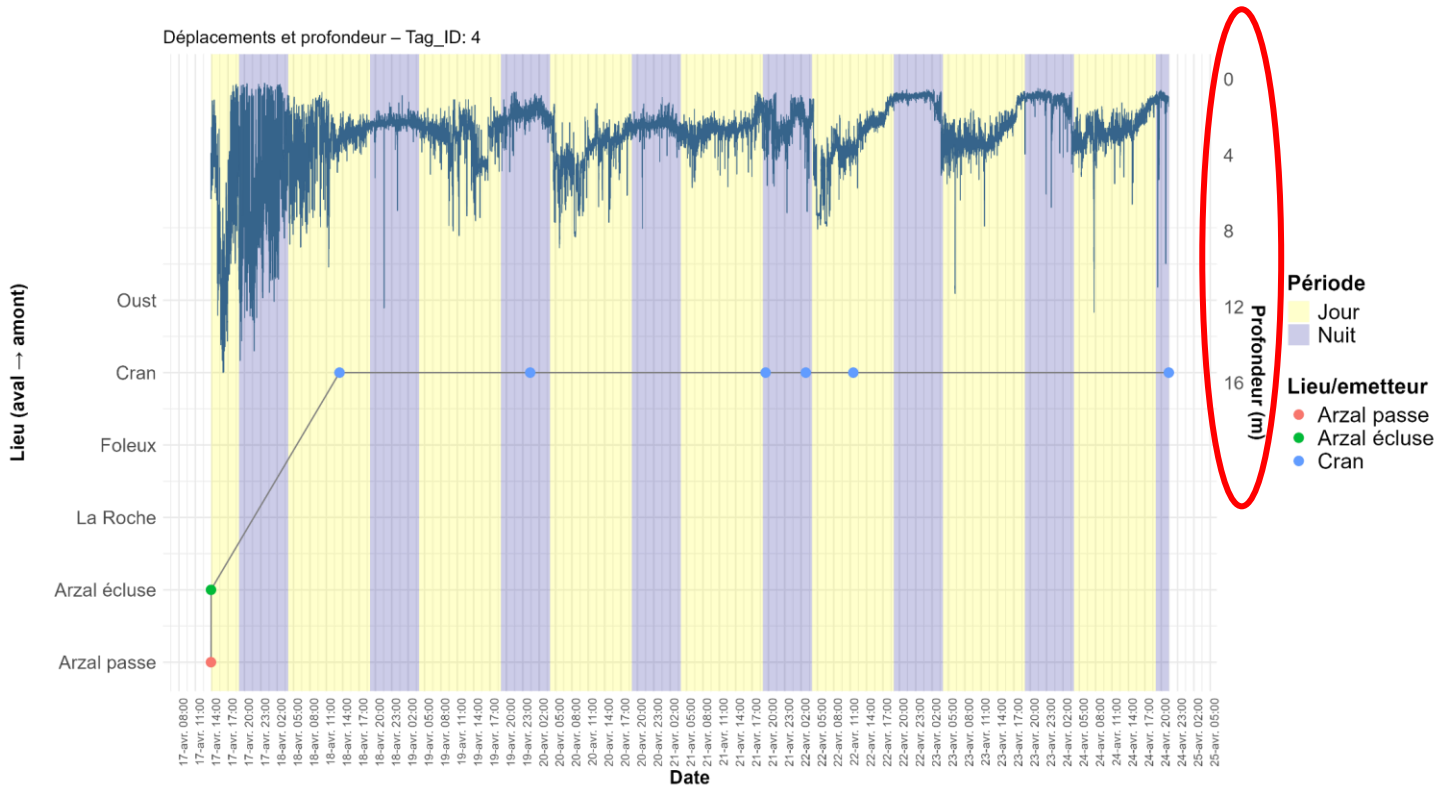


Résultats

Données des émetteurs comparées aux détections

Migration rapide puis arrêt brusque

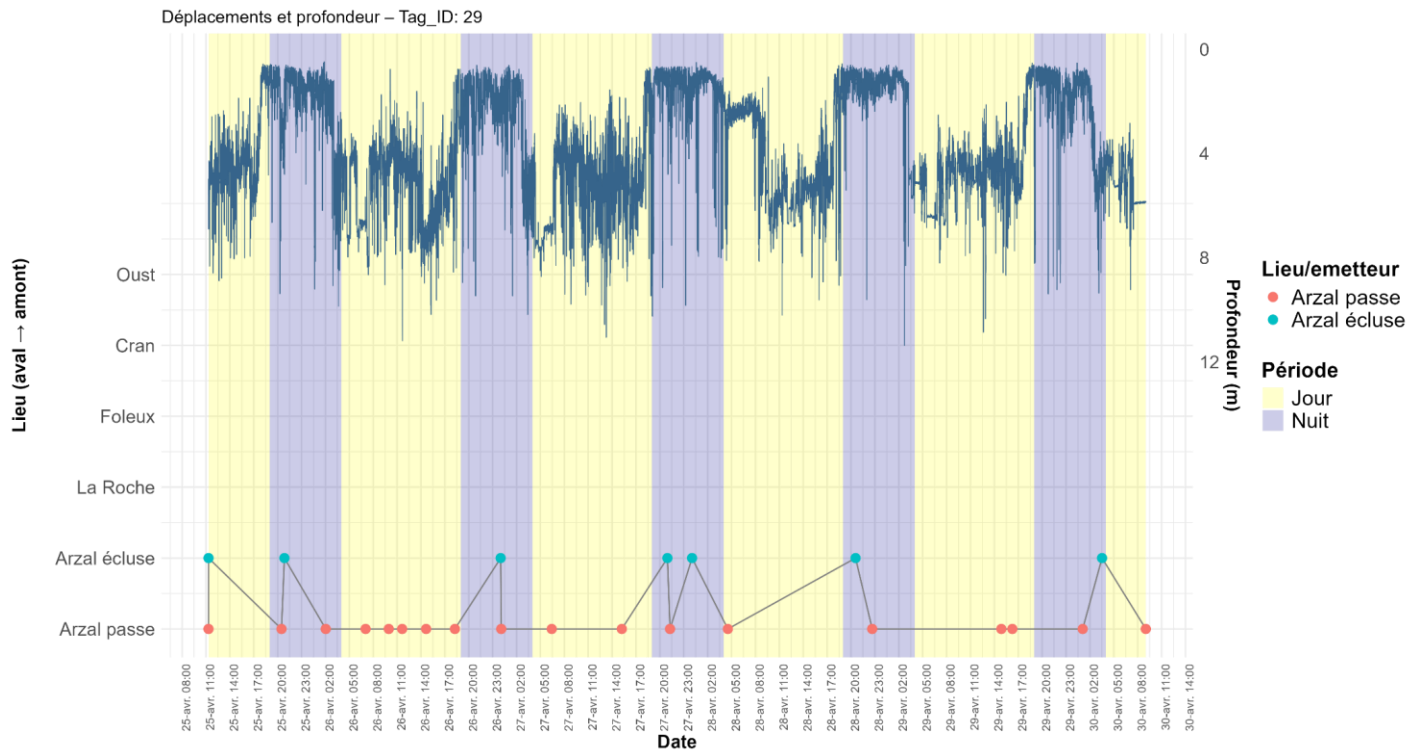
Cran : 29 km



Résultats

Données des émetteurs comparées aux détections

Arrêt immédiat au niveau d'Arzal

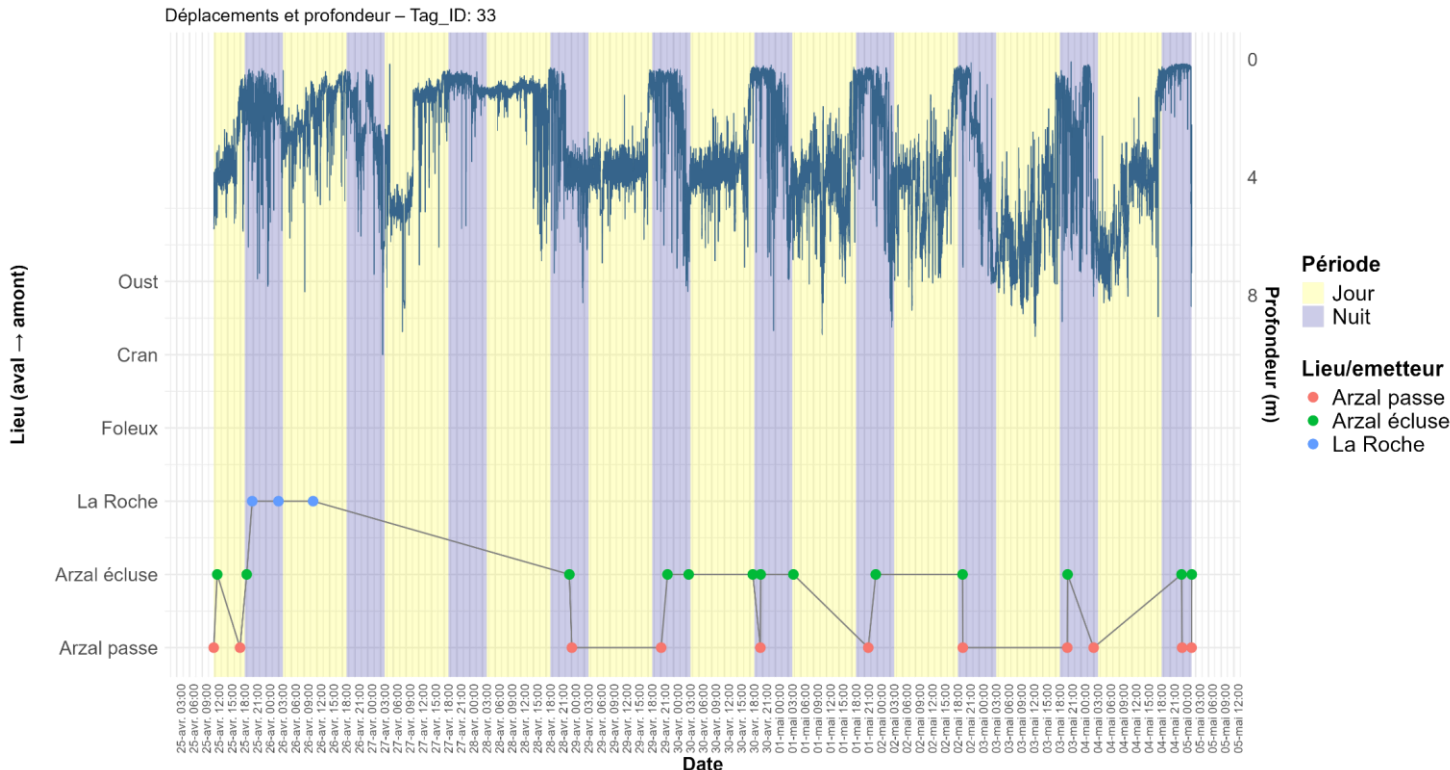


Résultats

Données des émetteurs comparées aux détections

Migration puis retour au niveau d'Arzal

la Roche-Bernard : 8 km

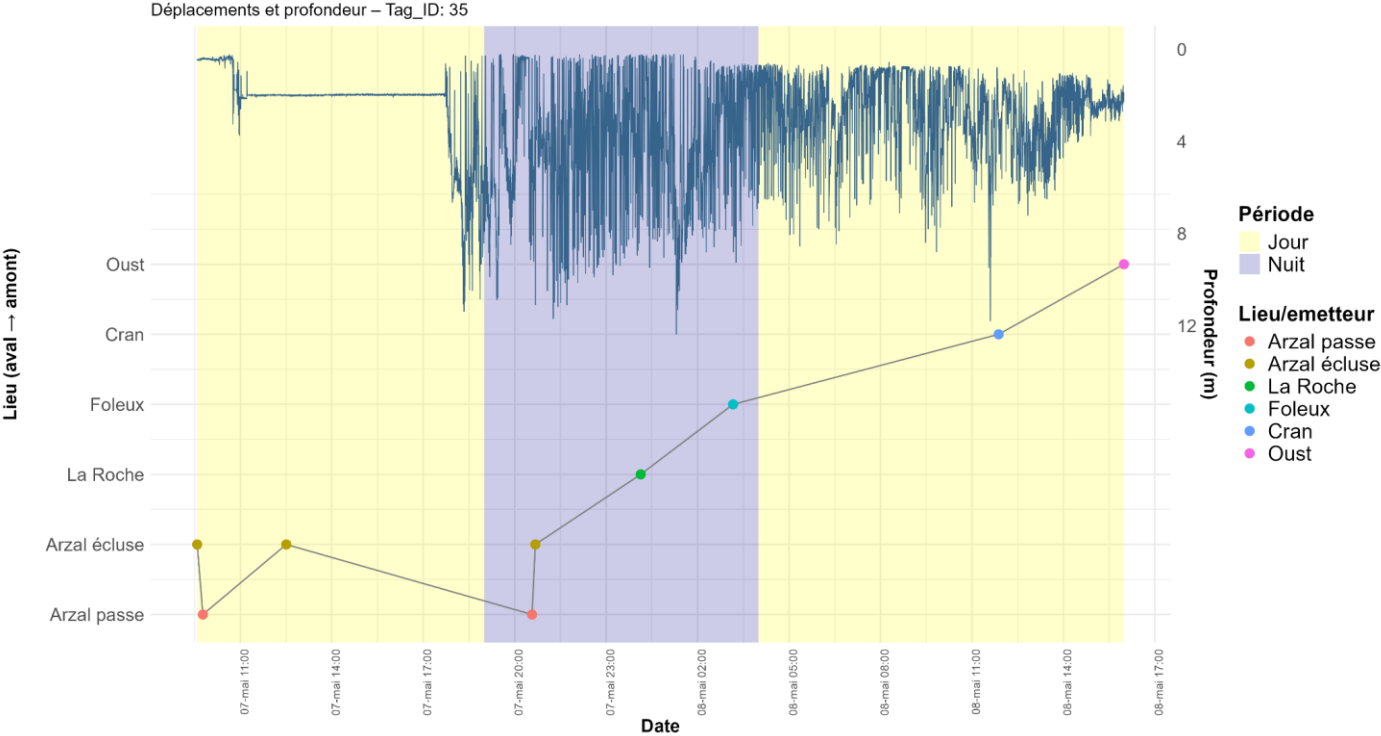


Résultats

Données des émetteurs comparées aux détections

Migration plus haut dans le bassin

Oust : 38 km



Une migration des individus limitée

- La moitié des individus n'atteignent pas La Roche-Bernard
- Une grande majorité ne dépassent pas la confluence Oust/Vilaine

➔ Quels facteurs pourraient expliquer ce comportement ?

Une migration des individus limitée : hypothèses

1) Sites de fraie situés très en aval du bassin versant, en eau profonde ?

- Comportement d'allers et retours peu cohérent
 - Substrat a priori peu favorable : essentiellement vaseux
- Vérification du substrat via le sonar latéral

2) Mortalité précoce des individus ?

- Immobilité rapide, mais méthode de marquage éprouvée

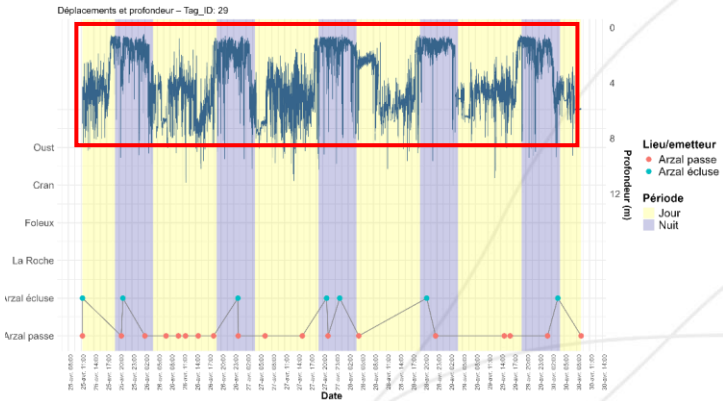
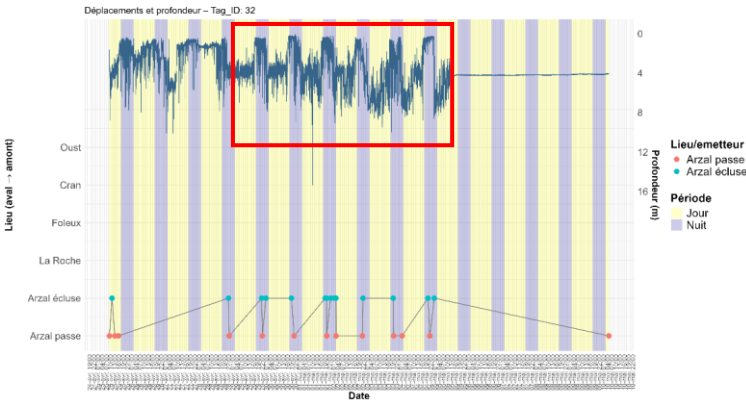
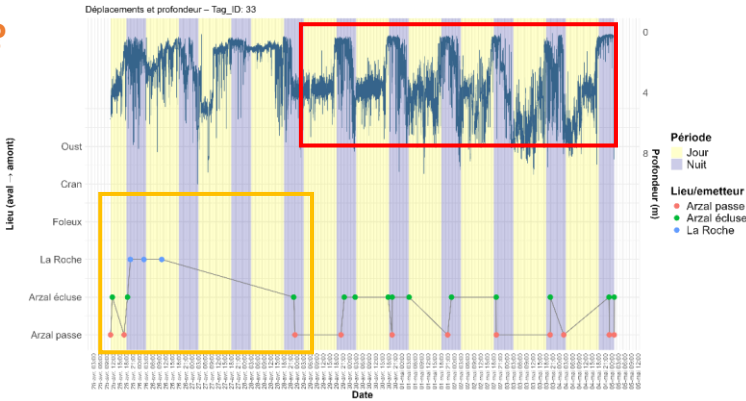
3) Prédation par le silure ?

Discussion

3) Prédation par le silure ?

Allers-retours

Cycle jour-nuit

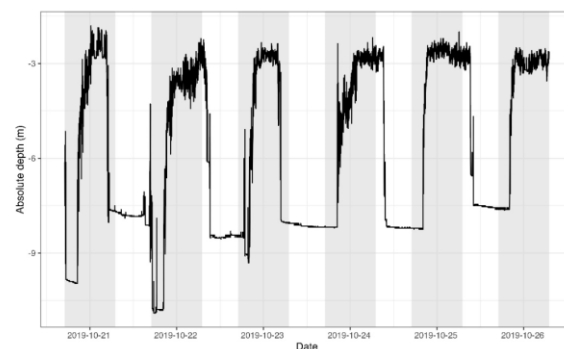


3) Prédation par le silure ?

Allers-retours

Des déplacements de forte amplitude peuvent être observés (>10km) notamment en été, chez les silures (Etude GlanisPoMi, Loire, 2023)

Cycle jour-nuit



Comportement d'un silure adulte (Bergström et al., 2024)

Figure 4. A representative example of the diurnal behavior of one adult catfish (male, length 155 cm, weight 19.9 kg) during the warmer parts of the year (here, in October). Grey areas indicate night hours, whereas white areas indicate hours of daylight. For this specific period, the daylength was 10 h.

- Impératif d'un marquage précoce dans la saison de migration

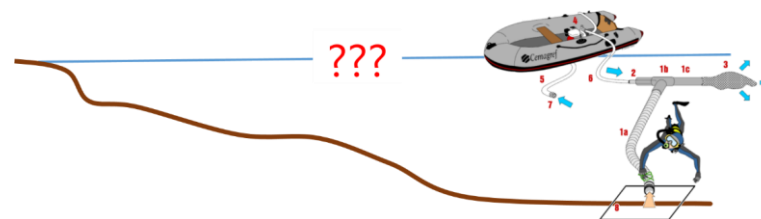
- Double-marquage radio et acoustique



- Cartographie de l'amont de l'Oust et de la Vilaine (selon résultats habitats)

- Echantillonnage d'ammocètes en aval de zones de reproduction supposées en eau profonde (>2m)

- Récupération des émetteurs en plongée



A close-up photograph showing a person's hands holding a lampbrush eel (Lamprologus niloticus) over a large tank of water. The eel is long and slender, with a light-colored body covered in dark, irregular spots and blotches. It has a prominent, elongated snout and a series of small, dark, circular eyes along its side. The person holding the eel is wearing a dark blue jacket. The water in the tank is murky and brownish. The text "Merci pour votre attention !" is overlaid on the image.

Merci pour votre attention !

Bilan 2025

Connaissance - suivis

Présentation par :

Antoine Gergaud – Cap Atlantique La Baule Guérande Agglomération

Lien fiches actions du DOCOB :

AC 1: Acquérir et actualiser les connaissances sur les habitats et les espèces

AC 4: Assurer le suivi des espèces et habitats d'intérêt communautaire



**Les oiseaux sur l'ENS
de Branzais Men Ar
Mor**

**Retour sur les
résultats post-
travaux**



Bilan de la nidification 2025 sur les marais du Branzais et de men ar mor

Espace Naturel Sensible (ENS)

4 décembre 2025



Cadrage réglementaire et mission de maîtrise d'oeuvre de l'aménagement des sites du marais de Branzais et de Men ar Mor - commune de Pénestin (56)



 Marais de Branzais et de Men-ar-Mor



Carte réalisée par TBM, 2021
Sources : TBM, BD_Topo © IGN
Fond cartographique : Scan25 © IGN

Des enjeux identifiés



Marais de « Branzais »			Marais de « Men-ar-Mor »		
	Enjeux	Niveau	Enjeux	Niveau	
Habitats naturels	→ prairies subhalophiles d'intérêt communautaire remarquables à l'échelle de la Bretagne	Très fort	→ habitat d'intérêt communautaire prioritaire : dune grise	Très Fort	
	→ communautés aquatiques d'intérêt communautaire des bassins et des canaux/fossés	Fort	→ habitat d'intérêt communautaire non prioritaire : végétations de la silice et du schiste, prés salés, vases nues	Fort	
Terre	→ diversité importante → plusieurs espèces patrimoniales des prairies subhalophiles, des canaux, des milieux secs	Fort	→ dans le site, station d'Amorpha maritima, menacée en Bretagne → en périphérie du site, station de Salix de Porto, protégée et menacée en Bretagne	Très fort	
Humilités	→ espèces communes à rayons d'actions importantes et qui s'adaptent facilement	Modéré	→ espèces communes à rayons d'actions importantes et qui s'adaptent facilement	Modéré	
Diversité	→ hôte migratoire pour le Phragmites aquatique faisant l'objet d'un PNA et reproduction probable de la Locustella lucicola (roselière, prairies)	Très fort	→ reproduction du Gorgéblanc à miroir	Fort	
	→ limicoles et aréolés hivernants ou migrateurs en effectifs réduits	Modéré	→ limicoles et aréolés hivernants ou migrateurs en effectifs réduits	Modéré	
Amphibiens	→ reproduction du Pelodyte ponctué dans les bassins	Fort	-	Nul	
Reptiles	→ espèces communes patrimoniales	Faible	→ espèces communes observées	Faible	
Insectes et autres invertébrés	→ espèces peu communes	Modéré	→ espèces peu communes	Modéré	

Des constats

- **Oiseaux nicheurs liés aux fourrés** : Bouscarle de Cetti, Gorgebleue à miroir, Fauvette des jardins, Bouvreuil pivoine



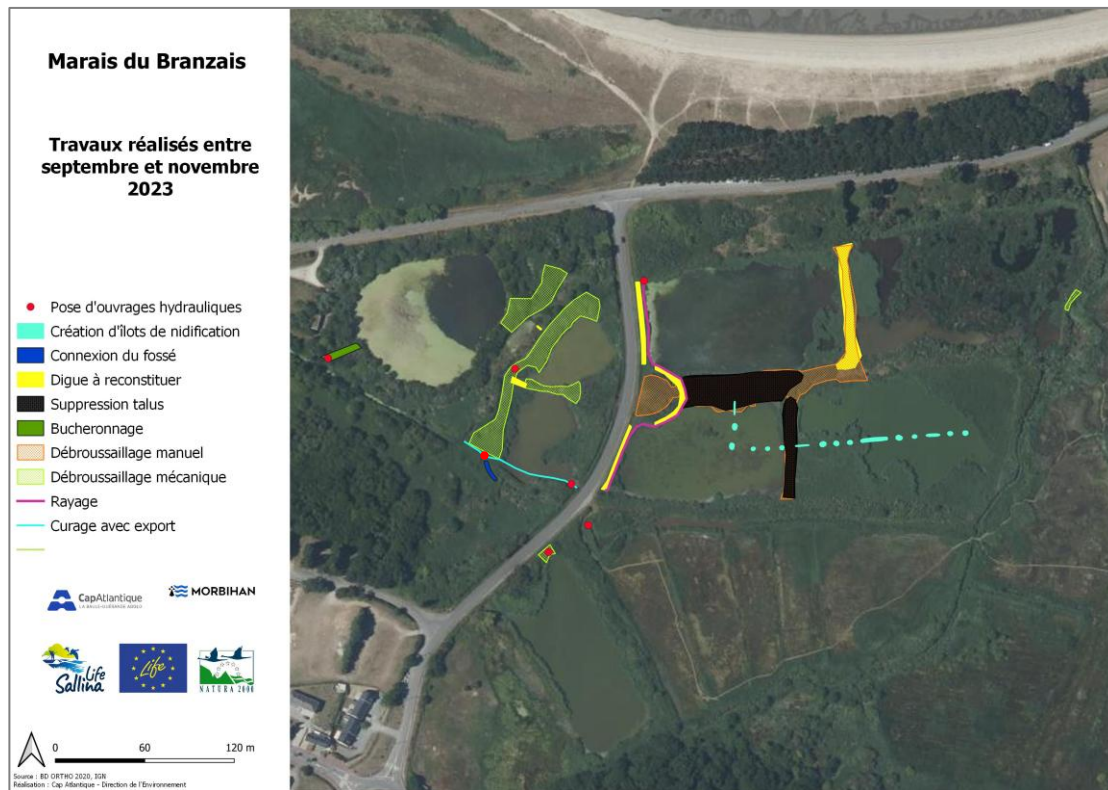
→ **Nicheurs patrimoniaux essentiellement concentrés sur le Branzais (sauf le Bouvreuil pivoine)**

- **Oiseaux d'eau nicheurs** : relative pauvreté pour un site de cette taille : Vanneau huppé, Chevalier gambette, Fuligules morillon et milouin absents

→ **Impact très négatif de l'absence de régulation des niveaux d'eau sur plusieurs espèces : Petit Gravelot, Echasse blanche, Râle d'eau, passereaux paludicoles nichant bas dans la végétation (Locustelle lusciniöide par exemple)**

- **Oiseaux d'eau hivernants** : absence de reposoir de marée haute fonctionnel au sud de l'estuaire.

Travaux en 2023-2024



• Les travaux en quelques chiffres

- 6,2 ha de bassins pouvant être gérés en faveur de la biodiversité
- Pose de 8 ouvrages hydrauliques
- Suppression de 2 100 m² de talus pour :
 - - Création de 9 îlots
 - - Renfort des digues du site
- Débroussaillage manuel de 5 200 m²
- Débroussaillage mécanique de 2 500 m²
- A partir de 2024, réalisation d'un suivi annuel de la nidification sur les îlots

Travaux en 2023-2024



Les travaux en quelques chiffres

3,4 ha de bassin pouvant être géré en faveur de la biodiversité

Pose de 4 ouvrages hydrauliques

Suppression de 6 500 m² de talus pour :

- Création de 10 îlots
- Renfort des digues du site
- Reprofilage l'ancien bief

Débroussaillage mécanique de 3 200 m²

Démolition et évacuation d'un cabanon

A partir de 2024, réalisation d'un suivi annuel de la nidification sur les îlots

Cadre de mise en œuvre du suivi sur le site

- Convention de gestion signée entre le département et Cap Atlantique la Baule-Guérande Agglo (novembre 2024 – Entretien et suivi ornithologique sur les sites)
- Suivi 2023 et 2024 réalisé par les agents de l'Agglo en charge du suivi laro-limicoles nicheurs sur les sites du Life Sallina
- Fin du projet Life Sallina en 2024
- En 2025, mobilisation sur Pénestin des ambassadeurs du littoral de l'Agglo en lien avec l'intérêt croissant du site et la reproduction du Gravelot à collier interrompu depuis plusieurs années = opportunité d'un suivi rigoureux de la reproduction de ces espèces sur les ENS + collecte de données opportunistes





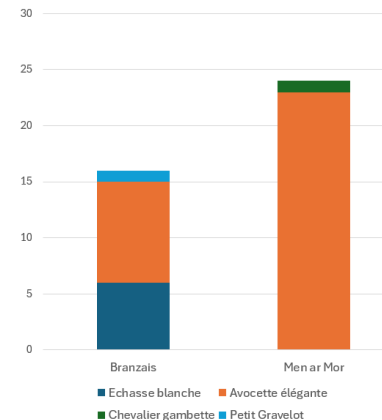
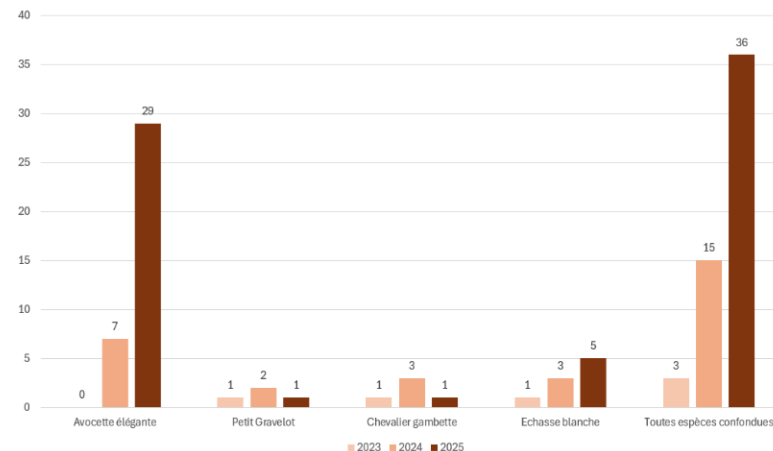
Résultats du suivi mené en 2025

Dans le contexte d'une saison de nidification 2025 catastrophique en presqu'île de Guérande...

Espèce	Site du Branzais et de Men Ar Mor		
	Adultes	Jeunes	Production
	Nombre de couples estimés	Nombre de jeunes minimum	Jeunes par couple retenu
Échasse blanche	5	12	2,40
Avocette élégante	29	49	1,69
Petit Gravelot	1	3	3,00
Chevalier gambette	1	3	3,00
Total	36	67	-



Evolution du nombre de couples de laro-limicoles nicheurs



Avocettes élégantes en train de couvrir à Men ar Mor le 3 mai 2025



Autres actualités de la saison 2025 sur le site et perspectives 2026

- Saison de reproduction marquée par une forte épidémie de botulisme dans le Morbihan (Suscino) et en Brière mais rien de noté sur Men Ar Mor et le Branzais
- Des ajustements sont à prévoir suite à certaines observations : certains ilots peu utilisés, suivi de la gestion hydraulique...
- Passage du Conservatoire Botanique pour évaluer l'impact des travaux sur les prairies subhalophiles
- Objectif de reconduction du dispositif d'ambassadeurs du littoral et du suivi en 2026 selon les mêmes modalités et des animations du programme Morbihan grandeur Nature confiées au CPIE de Loire-Océane par le CD 56 (beau succès cette année avec d'excellents retours !)



Bilan 2025

Connaissance - suivis

Lien fiches actions du DOCOB :

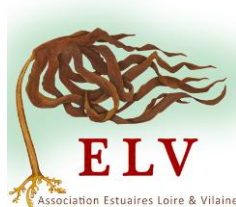
AC 1: Acquérir et actualiser les connaissances sur les habitats et les espèces

AC 4: Assurer le suivi des espèces et habitats d'intérêt communautaire

Présentation par Jean-Claude Ménard – Association Estuaires Loire Vilaine



**Laminaires: retour
d'expérience**



Les Laminaires | L'aventure d'une renaissance

**Restauration des habitats laminaires:
une expérimentation unique en France ,
portée par l'association Estuaires Loire Vilaine**



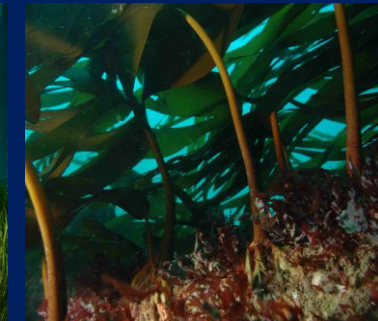
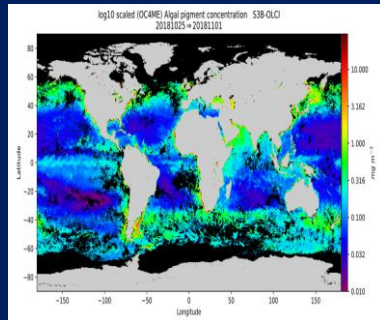
Les océans sont au cœur du système climatique planétaire

Ils absorbent 90% de la chaleur résultant des GES limitant le réchauffement de la terre.

Ils captent plus de 25% du CO_2 émis et produisent 50% de l' O_2 sur terre

Ils nourrissent 3 milliards de personnes

Il est donc essentiel de les préserver et de les restaurer



Les laminaires dans l'environnement marin : un rôle écologique majeur



Les écosystèmes de macroalgues constituent l'écosystème végétal côtier le plus vaste et le plus productif de la planète (Duarte et al. ; Pessarrodona et al., 2022) et peuvent contribuer de manière significative à la séquestration du carbone (Krause-Jenson et al., 2022).

Mille espèces sont présentes dans les habitats laminaires . Ce sont des sites de reproduction des crustacés, des nurseries pour les juvéniles et donc pour les prédateurs avec une présence importante de bars, mulets, lieus, dorades, sars.

Les forêts de Kelp cassent la force de houle et des courants et permettent de diminuer l'érosion

Les laminaires captent le CO₂ et rejettent de l'O₂

Maintiennent un PH côtier

Elles sont protégées depuis 2021 par la convention OSPAR

Ce sont aussi des habitats sensibles aux pollutions



Les objectifs de l'association ELV, *préserver la qualité de l'eau et les fonds marins protéger et restaurer les écosystèmes marins.*

- Création de l'association en 2008 à partir du constat par des apnéistes et chasseurs sous marin de la dégradation de la qualité de l'eau et des fonds marins.

Une démarche scientifique :

- Inventaire sur 10 sites de 2009 à 2014 entre Loire et Vilaine et notation écologique des masses d'eau à partir du bioindicateur laminaire. MNHN Concarneau, IFREMER, Stermor, Biolittoral, fondation total, DREAL, AELB.
- **ELV Cartographie** les fonds marins de la baie du Pouliguen, du plateau du Four du plateau de la Banche

Constat:

- Les laminaires disparaissent, 90% en baie du Pouliguen entre 1995 et 2014
- Chercher les causes et pourquoi pas réimplanter des laminaires un écosystème qui rend des services indispensables pour le milieu marin, pour le climat et pour la ressource.
- Avec l'aide de l'AELB et de partenaires privés, avec le concours de la station marine de Roscoff (Philippe Potin) l'expérimentation commence en 2023

Le programme scientifique ELV 2009/2010. *“Evaluation de l'état de santé des masses d'eaux côtières et fonds marins dans le secteur Loire Vilaine et contribution à la mise au point d'un réseau opérationnel de suivi de la qualité des eaux côtières avec le bio-indicateur des laminaires”* En 2011 flore + faune associée

LES ACTEURS

IFREMER

H.Oger-Jeanneret

Le MNHN de Concarneau

Sandrine Derrien

La société Bio Littoral

A.L Barille

La société STERMOR

Raphaëla Le Gouvello

Avec le soutien financier de:

La Fondation Total

L'Agence de l'eau Loire Bretagne

L'Agence des aires marines protégées

L'institut aménagement de la Vilaine

La DREAL

Cap Atlantique



Ile Dûmet

2009	2010	2011	2012	2013	2014
0,55	0,26	0,50	0,26	***	0,45

Bonen

2009	2010	2011	2012	2013	2014
1,09	0,91	1,02	0,91	***	0,85

Le Croisic

2009	2010	2011	2012	2013	2014
0,72	0,62	0,70	0,47	0,71	0,57

Goué Vas

2009	2010	2011	2012	2013	2014
0,98		1,14			

Pen-Château

2009	2010	2011	2012	2013	2014
0,31	0,40	0,50	0,63	0,53	0,31

La Baule**Saint-Nazaire**

Loire

La Branche nord

2009	2010	2011	2012	2013	2014
0,77	0,69	0,94	0,75	0,88	0,79

Baguenaud

2009	2010	2011	2012	2013	2014
0,47	0,46	0,55	0,43	0,33	0,36

La Branche sud

2009	2010	2011	2012	2013	2014
0,66	0,81	0,78	0,70	0,45	0,64

Pointe St Gildas

2009	2010	2011	2012	2013	2014
	0,86	0,52	0,61	0,34	0,55

Pointe Saint Gildas**Le Pilier**

2009	2010	2011	2012	2013	2014
0,91	1,10	1,06	1,37*	1,00	1,06

0 2,5 5 10

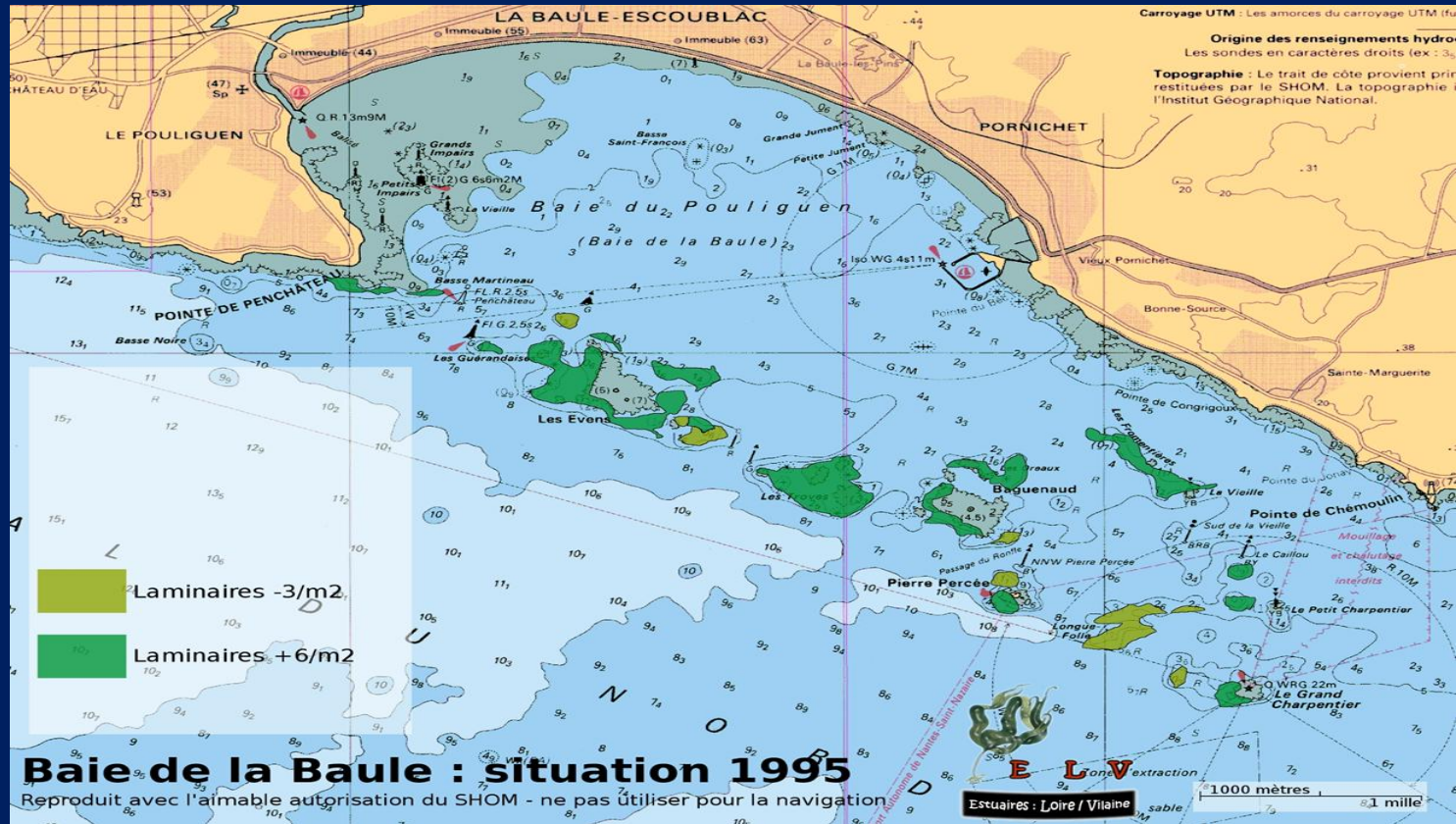
Km



source et conception: Bio-littoral, 2014

Baie de Bourgneuf

Cartographies des fonds marins par ELV



Cartographie 2010 de la Baie du Pouliguen



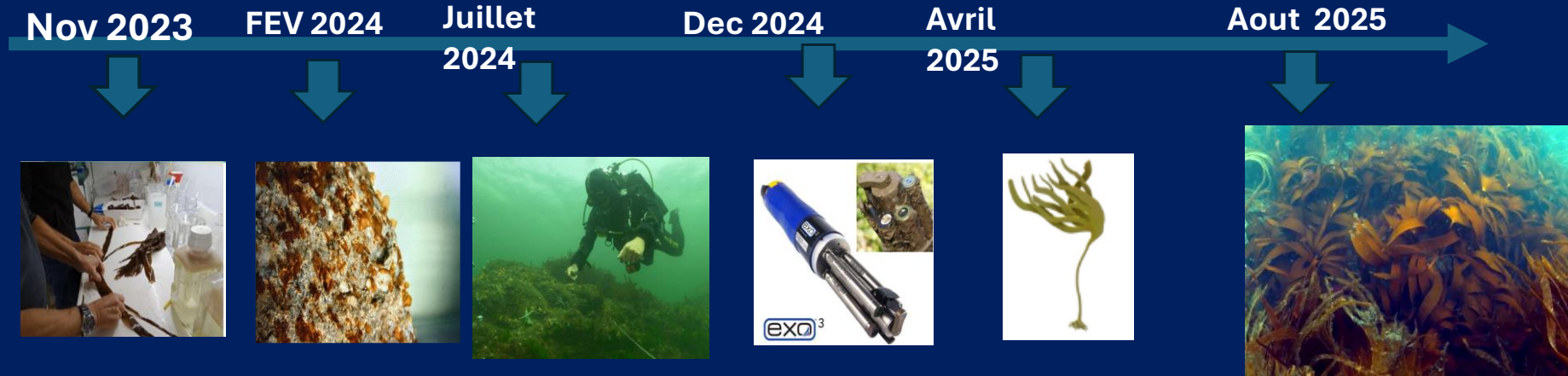
> 6 /m2 : 0%

< 3 /m2 : 25%

disparues : 75%



Choix du site, chronologie et protocole du projet de restauration des habitats laminaires



Pose des galets et les plantules sur le site des Evens



Les galets sont posés dans des failles et protégés de la houle



Plongeur posant un galet et ses plantules sur la roche de référence en aout 2024



La Roche de référence en 2025 et ses laminaires hyperboréas



La baie de Vilaine et la possibilité de réimplanter des laminaires hyperboréas (Bel air, Aloes)



Baie de Vilaine vers une complémentarité algues et mytiliculture maintien d'un PH

Associer les algues et la mytiliculture = qualité de l'eau

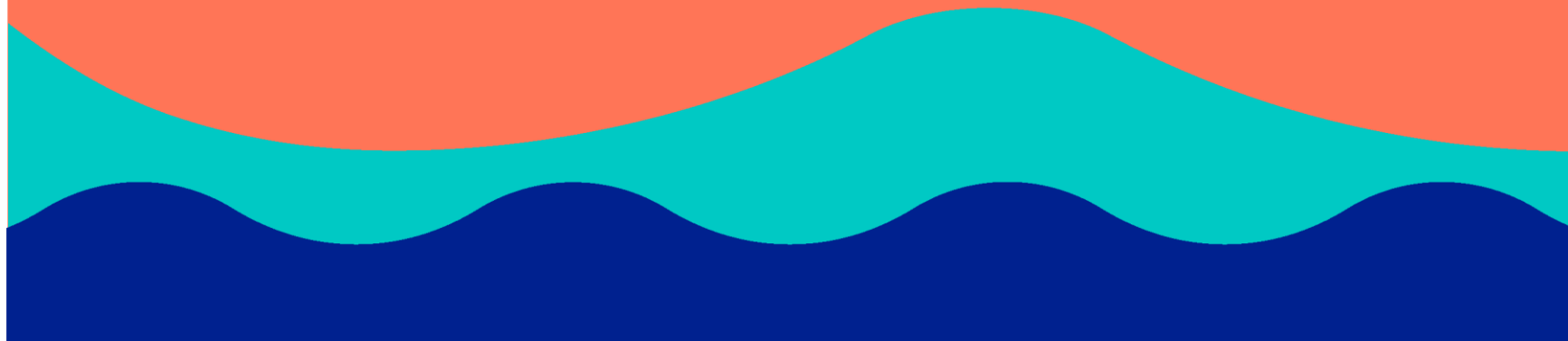


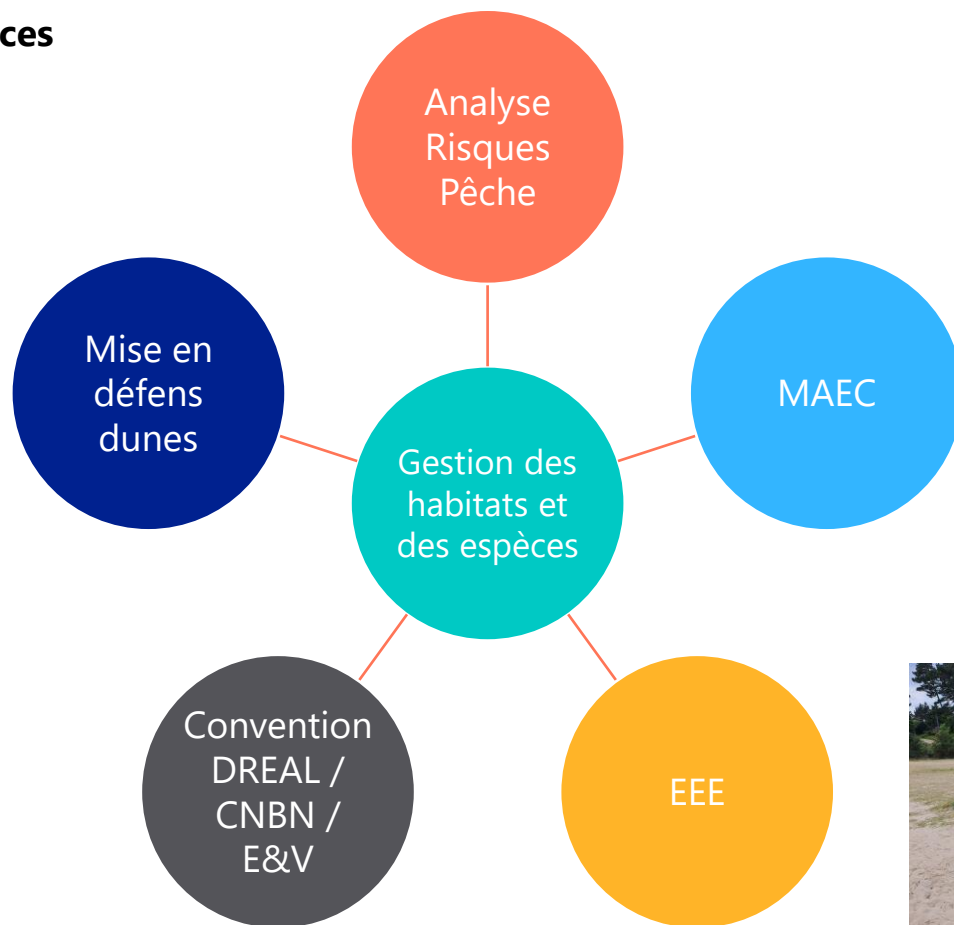


Merci de votre attention

Bilan 2025

Gestion des habitats et des espèces





Bilan 2025

Gestion des habitats et des espèces

Présentation par

Hugues Casabonnet – OFB

Et

Marie Petit – CDPMEM Morbihan



Analyse Risque Pêche Habitats et Espèces: Etat d'avancement



Lien fiche action du DOCOB :
GHE 5-4: Accompagner l'analyse risque pêche du site et intégrer les mesures prises au DOCOB

COPIL Natura 2000 Baie et Estuaire de Vilaine

« Analyse de risque pêche »

12/2025

L'Analyse de risque pêche en résumé

- Régime d'évaluation des incidences sur Natura 2000 (L.414-4 et suivants du CE) / Procédure de contentieux européens
- Permet de prendre en compte les activités de pêche professionnelle au titre de Natura 2000 (dérogation de l'évaluation d'incidence)
- Concerne tous les habitats et espèces d'intérêts communautaire et toutes les activités de pêche maritime professionnelle au sein des sites N2000
- Est encadrée par une méthode commune mais qui permet d'intégrer les spécificités locales
- Quand un risque modéré ou fort de porter atteinte aux objectifs de conservation existe des mesures réglementaires pour les réduire doivent être prises
- En cours de réalisation sur les ZSC et ZPS Estuaire et Baie de Vilaine en partenariat avec les comités des pêches (HARPEGE 3 / FEAMPA ARP)

Rappel diagnostic pêche : chaluts /arts dormants /drague / Peche a pied

Rappel des risques pré-identifiés (source VALPENA et télécapêche 2017)

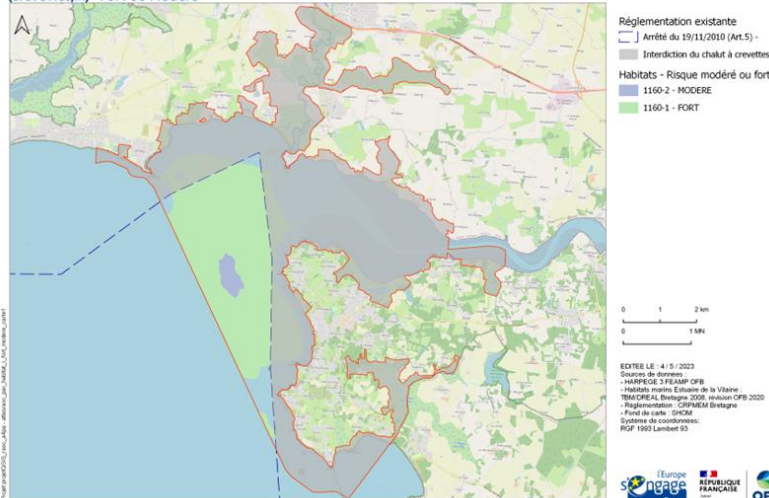
- **Dragues à coques et palourdes** : modéré et fort sur sables / vasière / zostères
- **Chaluts (crevette)** : modéré et fort sur vasière (1160-1/2)
- **Pêche à pied** : (huitre et moules / palourdes et coques) :

A confirmer à partir d'enquêtes (en cours) auprès des professionnels et avant concertation

➔ Finalisation ARP et mesure fin 2025

ZONES SPECIALES CONSERVATION : Estuaire de la Vilaine

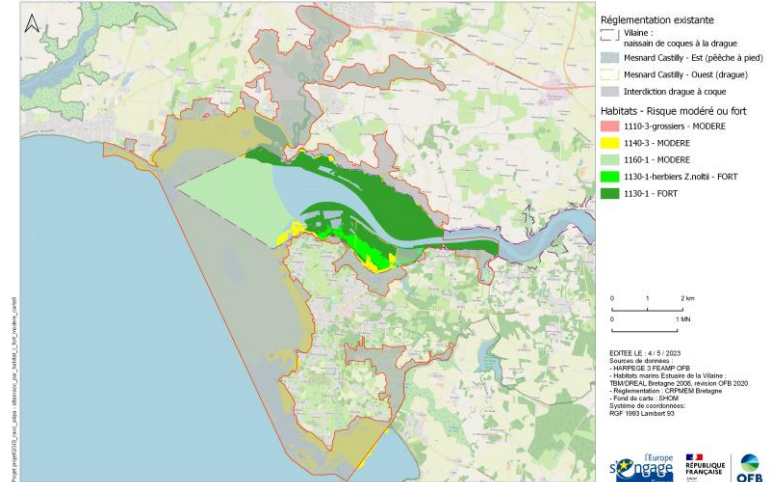
Risque d'atteinte aux objectifs de conservation des habitats d'intérêt communautaire à la pêche Chalut de fond légers (crevettes,...) - Fort ou Modéré



Chalut à crevettes et Drague à coques et palourdes

ZONES SPECIALES CONSERVATION : Estuaire de la Vilaine

Risque d'atteinte aux objectifs de conservation des habitats d'intérêt communautaire à la pêche Drague à bivalves - Fort ou Modéré



Bilan enquêtes (comité)

▪ Dragues à naissain de coques gisement de la Vilaine :

- 11 licences attribuées sur un contingent de 20, 7 enquêtes réalisées
- **6 navires actifs en 2023-24** : 4 navires travaillent sur l'emprise du gisement, 2 sur une partie.
- 4 pêcheurs travaillent de septembre à juin ; 2 d'entre-eux s'arrêtent de travailler en janvier ou février.
- entre 30 et 180 jours de mer/an
- Engin : drague soufflante à naissain d'1 m de large maximum.
- Pratique : une trentaine de traits de quelques minutes réalisés, sur des fonds de vase voire sablo-vaseux.
- Polyvalence : 2 des 6 navires pêchent également la palourde à Mesnard Castilly, et l'un des deux fait en plus la drague à moule ; 4 des 6 navires pratiquent le chalut à crevettes sur le site.
- Ces dernières années, pas de pêche de coque adulte sur le gisement.

▪ Dragues à Coques et palourdes à Mesnard Castilly :

- 6 licences attribuées en 2024 sur un contingent 7, 4 enquêtes réalisées
- **2 navires actifs en 2023 et 24**
- Un navire drague uniquement sur la partie nord du gisement, le 2eme sur tout le gisement.
- Fréquentation d'avril à décembre pour un bateau, de mai à octobre pour le deuxième, entre 50 et 80 jours de mer/an

Conclusion : pratique confirmée, risques maintenus : risques modérés 1110-3 (sous réserve pratique sur cette toute petite zone de Penn Lann), 1140-3 et 1160-1. Risques forts 1130-1 slikkes et herbiers

Bilan enquêtes (comité)

▪ Drague à moule :

- 3 licences attribuées en 2023-24 sur un contingent de 12 ; 2 enquêtes réalisées.
- 1 navire actif sur le site à la pointe de Kervoyal

Conclusion : absence d'interaction spatiale avec le 1160-1, risque écarté

▪ Chalut à crevettes grises :

- 11 licences attribuées en 2024 sur un contingent de 31, 7 enquêtes réalisées
- 6 navires travaillant sur le site, sur toute la zone autorisée.
- Saisonnalité : varié : un navire pêche toute l'année, 1 navire de décembre à mars, 2 navires entre février/mars et mai, un autre de mars à novembre. Un navire a travaillé 5 jours seulement en mai.
- Nb de jours travaillés/an : entre 20 et 80 pour 4 navires, 1 navire à 180 jours et 1 autre 5 jours seulement.
- Engin : petit chalut sélectif léger à bourrelet franc, dont le maillage et le dispositif sélectif sont strictement encadrés par l'arrêté du 19/11/2010 (article 2).
- Pratiques : les traits durent entre 1 heure et 1h30, mais la zone de travail est plus vaste que le site.
- Polyvalence : 4 de ces navires font également de la drague à naissain de coques sur le site.

Conclusion : confirmation risque fort 1160-1 ; risque modéré 1160-2 ;

Risques peu probables habitats rocheux 1170-5 et 1170-6 > crevettes grises ciblées dans les substrats meubles.

Bilan enquêtes (comité)

- **Pêche à pied : En 2024** : 5 pêcheurs à pied ont déclaré une pêche dans les zones de classement sanitaire intersectant le périmètre du site Natura 2000 (zones en orange ci-dessous) :
 - 1 pêcheur a déclaré des moules (novembre) sur le périmètre 56.16.1
 - 3 pêcheurs ont déclaré des huîtres (octobre-novembre) sur les périmètres : 56.17.2 + 56.17.7
 - 1 pêcheur a déclaré des palourdes (avril 2024) sur les périmètres 56.17.1 + 56.18.1 (il est depuis parti à la retraite).

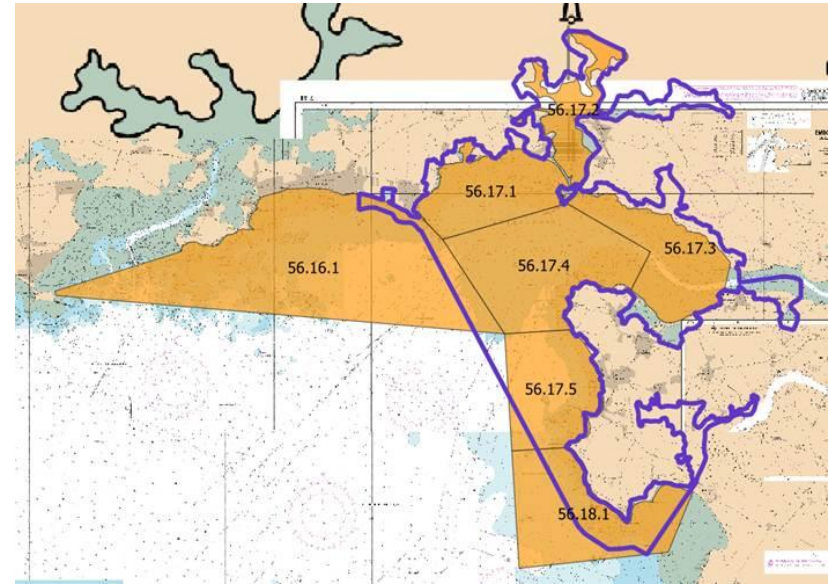
En 2025 :

4 pêcheurs à pied ont déclaré une pêche dans les zones de classement sanitaire intersectant le périmètre du site Natura 2000 :

- 3 pêcheurs ont déclaré des moules (1 en août, 2 en septembre et 2 en octobre) sur les périmètres 56.17.1 + 56.17.7 et
- 1 pêcheur a déclaré des huîtres (en février et mars) sur le périmètre 56.17.5

Conclusion : risques à confirmer avec la spatialisation des pratiques

Aucune pêche n'a été déclarée sur le gisement de Mesnard Castilly.



ARP sur les espèces : cadre opérationnel et technique

S'intéresse principalement aux captures accidentelles par la pêche professionnelle d'espèces d'intérêt communautaire (oiseaux, mammifères marins, poissons...)



La méthode (cadre national) prévoit 2 échelles d'analyse :

- Etape 1 : Analyse des risques de captures à l'échelle biogéographique : EN COURS
- Etape 2 : Analyse des risques de porter atteinte aux objectifs de conservation du site Natura 2000 (si nécessaire)

➔ Etat avancement (étape 1):

- Espèces pour lesquelles les risques sont considérés comme avérés (dauphin commun, marsouin commun, puffin des baléares, saumon atlantique)
- Des secteurs à risques identifiés selon type engin et les espèces concernées
- En cours : acquisition connaissance (embarquements / enquêtes – depuis mars 2025) et tests dispositifs réduction (depuis l'été 2025)

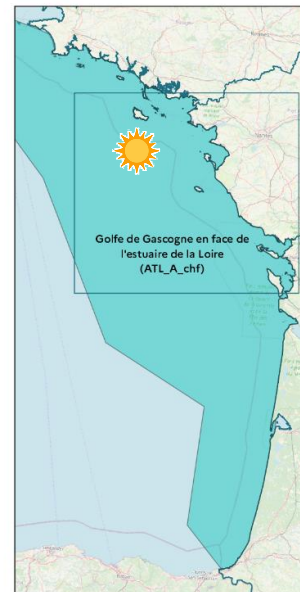
Acquisition de connaissance prévue : observations embarquées et enquêtes – FEAMPA ARP

Observations embarquées 2025 – Lot 3 – Golfe de Gascogne en face de la Loire :

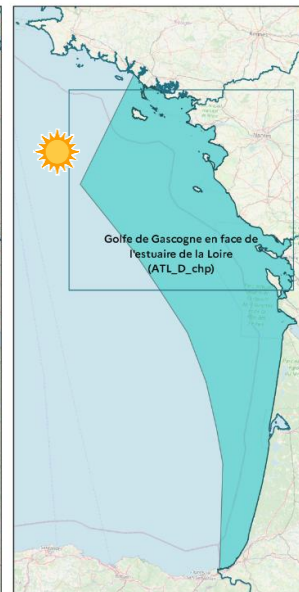
engin	Secteurs	Nb marées FEAMPA ARP réalisées / prévues
chalut pélagique	Golfe gascogne / estuaire Loire	5/122
filet	PNA Puffin (Mor Braz/Yeu/Gironde)	1/108
	Mor Braz (embouchures estuaires / saumon)	2/24
palangre	PNA Puffin (Mor Braz/Yeu)	4/35

Lot 3 - Secteurs à risque identifiés à l'échelle biogéographique - Chaluts

Chaluts de fond



Chaluts pélagiques



0 40 80 km
 0 20 40 milles marins
 Date d'édition : 4 / 12 / 2024
 Sources des données : OFB
 Fond cartographique : OpenStreetMap
 Système de coordonnées : Lambert 93 (EPSG:2154)

Enquêtes auprès des marins pêcheurs par les comités des pêches :

Comité Régional des Pêches Maritimes
et des Élevages Marins de Bretagne



COREPEM
 Comité Régional des Pêches maritimes
et des Élevages Marins des Pays de la Loire

engin	Morbihan	Loire atlantique
chalut pélagique	7/7	0/0
filet	0/0	3/5
palangre	23/23	4/4
senne	2/2	0/0

Tests de moyens pour éviter les captures (2025-2026)

4 dispositifs testés dans le cadre du FEAMPA sur la façade Atl



Cerf-volant



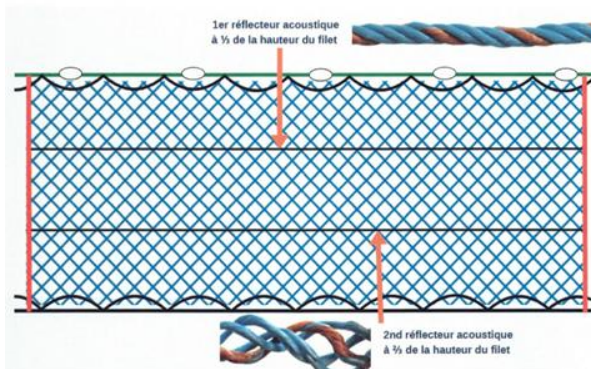
Lestage de ligne

Changement de ralingue

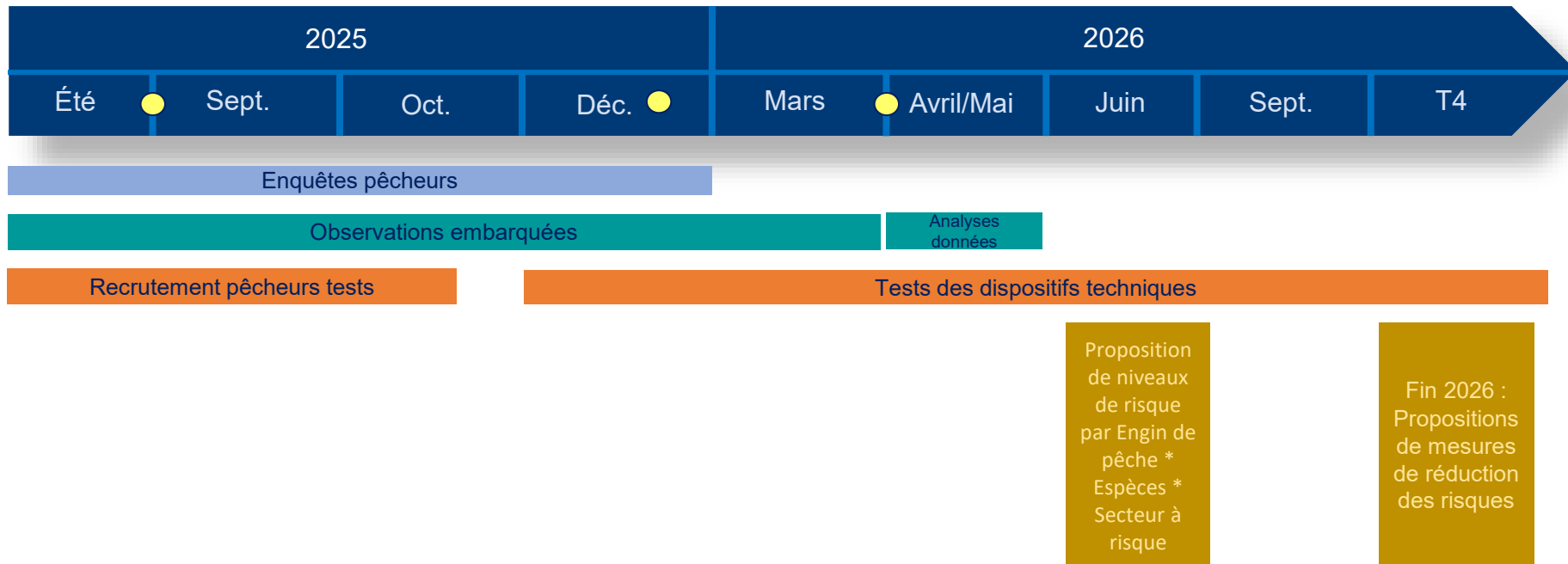
Fils polysteel

Tests prévus par le MNHN en Finistère Sud dans le cadre du LIFE
Espèces Marines Mobiles

Fils polysteel



● Production des cartes mises à jour



Gouvernance des ARP

L'ARP est menée sous la responsabilité de l'Etat

Confiée à l'OFB, en partenariat avec les comités des pêches et en associant les autres structures animatrices et les services de l'Etat concernés.

Pour l'ARP « espèces », l'échelle biogéographique nécessite une gouvernance adaptée : GT *ad hoc*

Le COPIL N2000 est informé régulièrement de l'avancée des travaux et des groupes de travail spécifiques à l'ARP sont généralement organisés

Les conclusions de l'ARP sont présentées en COPIL pour validation

En cas de difficulté, les autorités préfectorales (PREMAR / Préfet de Région) tranchent les désaccords

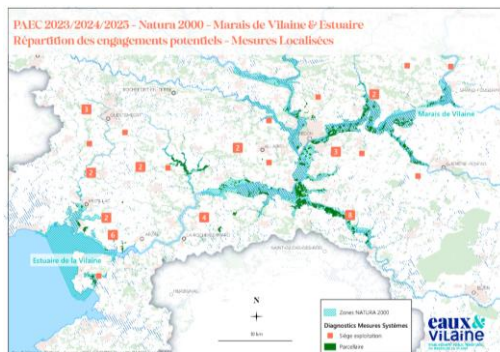
Merci de votre attention

Bilan 2025

Gestion des habitats et des espèces

Les MAEC: un accompagnement des systèmes herbagers à l'échelle de la Vilaine Aval

Agent UGVA, partenaires professionnels agricoles et le prestataire SCE



Accompagnement



Formation

17 diagnostics à l'échelle de l'exploitation (1683 Ha)

5 diagnostics individuels (58 parcelles – 167 Ha)

3 journées de formation dédiées à la biodiversité

Bilan 2025

Gestion des habitats et des espèces

Finalisation du projet Fonds vert

Projet juin 2023-juin 2025

Montant HT de 18 140 € financé à 80%

Présentation du film



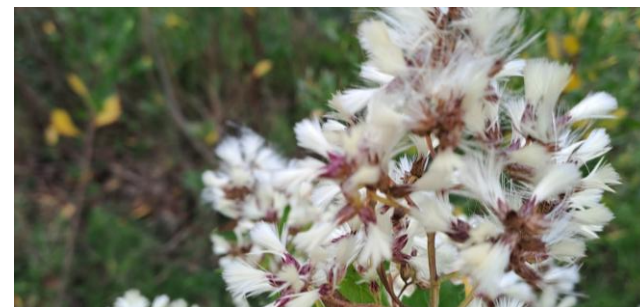
Des campagnes d'arrachage dans les communes

18 décembre (9h30) – Bil à Damgan



D'autres dates à venir !

Un arrêté municipal spécifique sur la commune de Damgan



Espèces Exotiques Envahissantes – Focus baccharis

<https://youtu.be/KTS8fFzdETI>

Bilan 2025

Gestion des habitats et des espèces

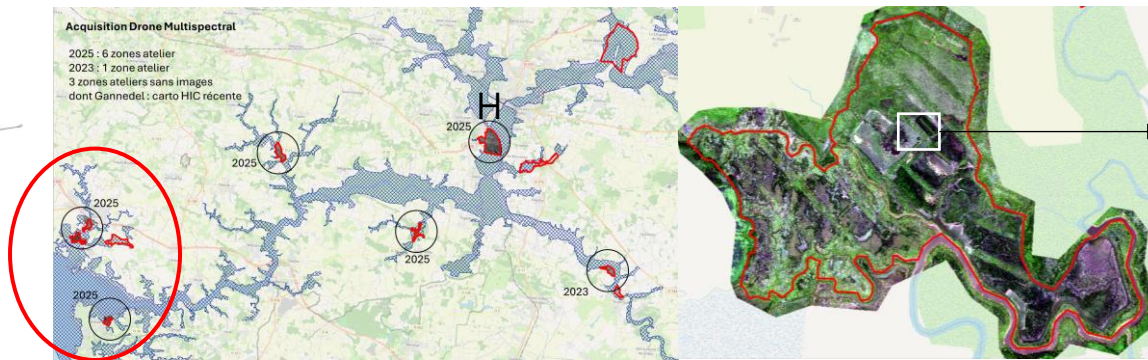
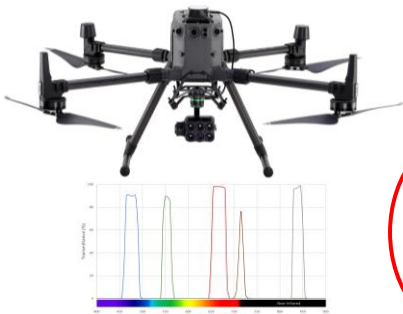
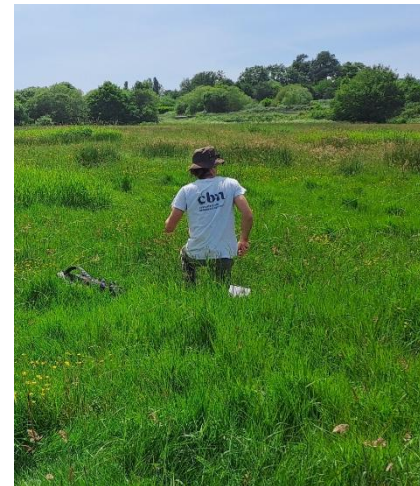
Un programme d'études/préfiguration d'actions établi avec le CBNB et la DREAL Bretagne

Méthode de cartographie des habitats d'intérêt européen

- 9 zones atelier en Marais de Vilaine et Estuaire de Vilaine (Prairies dominantes – 580 ha)
- Relevés phytosociologiques (terrain & biblio) pour typologie des HIC
- Terrain « cartographie » réalisé sur « Hargandins - Rieux » (180 ha) → H
- Vols drone MSPC et pré-traitements réalisés sur 7 zones atelier (3 sites sur 4 sur Estuaire)

Déclinaison territoriale de la Stratégie Nationale Aires Protégées sur le territoire de la Vilaine aval (de Guipry-Messac à Pénestin)

- Recrutement à Eaux & Vilaine d'une chargée d'étude : Agnès Stephan
- Synthèse des zonages environnementaux et synthèse des espèces à enjeux pour le territoire en cours
- Recherche de données complémentaires sur des espèces rares (flore & faune) en cours
- Réflexion et expérimentation d'une méthodologie visant à déterminer ces habitats et espèces (opportunité, zonages...)



Bilan 2025

Gestion des habitats et des espèces

Objectifs principaux:

- Améliorer l'état de conservation d'un habitat prioritaire: la dune grise
- Améliorer les fonctionnalités du milieu pour l'accueil du gravelot à collier interrompu

Projet communal (mairie de Pénestin) - accompagnement technique

- Prise de contact avec les parties prenantes → validation du projet
- Demande d'AOT réalisée
- Consultation des entreprises en cours

Mise en défens des dunes de Pénestin

Lien fiche action du DOCOB :
GHE 1-3 Restaurer et entretenir les complexes dunaires, pelouses et landes littorales
GHE 5-2 Mettre en place et entretenir des aménagements pour maîtriser la fréquentation sur les complexes dunaires, haut de falaise, pelouses et landes littorales



Camaret - Pénestin

Perspectives 2026





Communication
sensibilisation

- Informer les nouveaux élus
- Journée mondiale des zones humides
- Sensibilisation pêche à pied
- Formations MAEC

Mesures de gestion

- Restauration des dunes de Pénestin
- Poursuite de la lutte contre les EEE/ENI
- Poursuite de l'accompagnement de l'ARP
- GT marais littoraux

Gouvernance

- Projet évolution du périmètre
- Projet évolution de l'APPB ilots du Morbihan
- GT feux d'artifice

Connaissance
suivi

- Oiseaux hivernants
- Hermelles
- Lamproie marine
- Prairies

Sorties ornithologiques (Estuaire et Marais de Vilaine)

Sur l'estuaire :

- 18 février : découverte des hivernants
- Avril/mai : oiseaux et flore des prairies humides

Sur les marais de Vilaine :

- 25 février : découverte des hivernants
- 18 avril : oiseaux des marais
- Avril/mai : oiseaux et flore des prairies humides

Journée arrachage de baccharis

Exposition dans les médiathèques

 Communication à venir



**Journée mondiale
des zones humides**
2 février 2026



**Prévisionnel des
animations**



APPB en cours de révision

Interdiction de débarquer du 15 avril au 31 août (oiseaux marins nicheurs)

Nombreux ilots concernés (Golfe du Morbihan, Houat, Hoëdic, Belle-Ile, ...)

Bretagne Vivante missionné par la DDTM 56 pour la synthèse des données existantes

Résultats attendus pour avril 2026

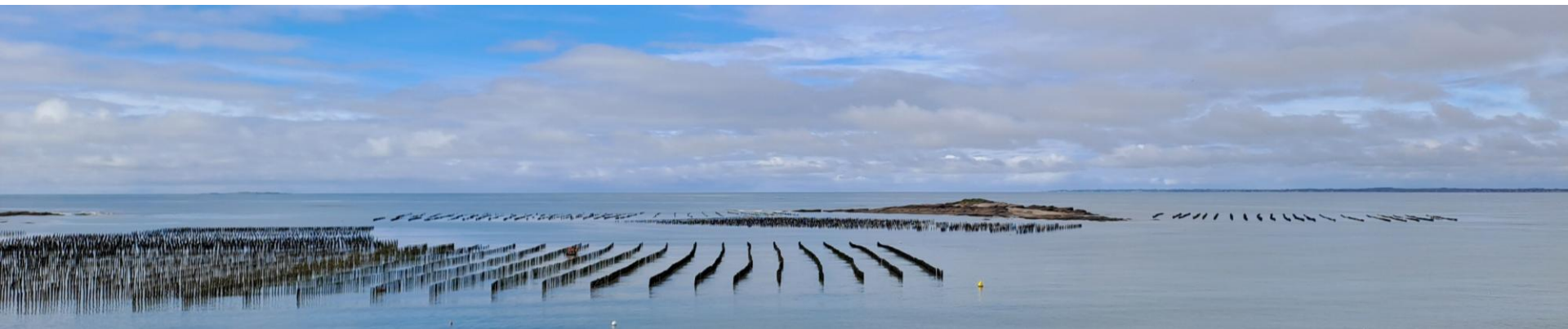
GT technique lancé en novembre 2025 pour le secteur de Pénestin

Recueillir des informations sur les hivernants et l'utilisation en reposoir de marée haute

Détecter les perturbations, usages, activités, pressions

2 alternants (E&V, mairie de Pénestin) mis à contribution

Arrêté de protection de biotope « ilots du Morbihan »



Actualités sur l'estuaire



Actualités sur l'estuaire

En cours et à venir pour 2026

94



**Travaux sur le
barrage**

Ecluse anti-salinité



**Autorisation de
dragages**

**Renouvellement de
l'arrêté**



**Animation de la
charte de navigation**



**Profils de
vulnérabilité
conchylicole (rive
Nord de l'estuaire)**

**Validation puis
animation**



Merci !



Contact

Boulevard de Bretagne - BP 11
56130 LA ROCHE-BERNARD
02 99 90 88 44

<https://www.eaux-et-vilaine.bzh/>